



LE CENTRE D'EXCELLENCE
sur les systèmes ESEC

CENTRE OF EXCELLENCE
for CRVS Systems

En l'absence de systèmes ESEC, comment recenser et enregistrer les décès dans les contextes de conflit ou d'urgence ou dans les milieux fragiles?

par Carla AbouZahr, Laura Monzón Llamas,
Carmen Sant Fruchtmán et Daniel Cobos Muñoz



La présente étude de cas est une partie intégrante d'un ensemble plus vaste de travaux. Le *Recueil de bonnes pratiques : Mobiliser les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) dans les contextes de conflit, d'urgence et de fragilité* a été élaboré par le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil en partenariat avec Open Data Watch.

Publié par le Centre d'excellence sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil.

C.P. 8500
Ottawa (Ontario) Canada
K1G 3H9
esec@crdi.ca
www.systemesESEC.ca

© Centre de recherches pour le développement international, 2021

La recherche présentée dans cette publication a été réalisée avec l'aide financière et technique du Centre d'excellence sur les systèmes ESEC. Hébergée au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), elle est financée conjointement par Affaires mondiales Canada et le CRDI. Les opinions qui y sont exprimées ne représentent pas nécessairement celles d'Affaires mondiales Canada, du CRDI ou du Conseil des gouverneurs de ce dernier.

La présente version française a été traduite à partir de la version originale en anglais du document.

En l'absence de systèmes ESEC, comment recenser et enregistrer les décès dans les contextes de conflit ou d'urgence ou dans les milieux fragiles?

par Carla AbouZahr, Laura Monzón Llamas, Carmen Sant Fruchtmán et Daniel Cobos Muñoz

INTRODUCTION

Les dernières années ont été marquées par des déplacements importants de populations fuyant la guerre, les conflits civils, les catastrophes et les situations d'urgence pour trouver une vie meilleure ailleurs. Le présent document portera sur le rôle des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC) lors de crises liées à des conflits, des migrations, des catastrophes et des urgences sanitaires. Il sera tout particulièrement question du recensement et de l'enregistrement des décès et des causes de décès dans de telles circonstances. Ces activités, essentielles pour la santé publique, facilitent la planification et la prestation des services de soins de santé aux personnes touchées. Elles sont également d'une importance fondamentale pour les personnes et les familles, car l'enregistrement des faits d'état civil fournit une documentation juridique sur l'identité, l'état civil et les liens de parenté, ainsi que la preuve de la survenance de ces faits.

Souvent négligés, les documents juridiques attestant le décès d'une personne revêtent une importance particulière pour les membres survivants de la famille. Ces documents

fournissent la preuve d'un changement d'état civil et autorisent un conjoint survivant à se remarier, à revendiquer la nationalité par filiation et à avoir accès aux biens, aux prestations et aux indemnités, ainsi qu'à exercer ses droits à l'héritage. Le présent document présente les principales lacunes des mesures internationales prises pour enregistrer et comptabiliser les décès. Il s'intéresse à la façon dont la saisie des renseignements sur les décès et la remise, aux membres survivants de la famille, des données et des certificats de décès nécessaires peuvent contribuer à améliorer la résilience des institutions et de la société, à favoriser un relèvement post-crise et à ouvrir la voie à la stabilité à l'issue d'une catastrophe et d'un conflit. Il portera sur les sujets suivants :

- L'importance d'assurer le suivi de la mortalité durant les crises, les conflits et les situations d'urgence;
- L'incidence qu'ont les crises sur les systèmes ESEC, en particulier en ce qui concerne l'enregistrement des décès;
- Les approches adoptées pour reconstruire les systèmes ESEC afin que chaque décès soit recensé et enregistré.

Le présent document vise à :

- souligner l'importance de comptabiliser et d'enregistrer les décès qui surviennent lors des situations d'urgence et des crises;
- analyser les leçons tirées des conséquences des crises humanitaires, des conflits, des catastrophes et des situations d'urgence sur les systèmes d'état civil des pays, en particulier le dénombrement et l'enregistrement des décès;
- proposer des stratégies pour renforcer les liens entre l'action humanitaire et les systèmes ESEC pendant les crises et les situations d'urgence et parmi les populations réfugiées et migrantes;
- définir des stratégies visant à s'assurer que les décès de personnes vulnérables et vivant dans un milieu fragile soient correctement recensés et enregistrés.

MESSAGES CLÉS

- Partout dans le monde, des gens quittent leur foyer. Beaucoup sont obligés de fuir pour échapper à la guerre, à des conflits, à la persécution et à la violence; d'autres souhaitent améliorer leur sort et offrir une meilleure vie à leur famille. Toutes ces personnes courent de nombreux risques, notamment contracter des maladies, être frappées d'incapacités et même mourir.
- Les décès qui surviennent au cours de ces déplacements de civils sont rarement documentés. Lorsque les décès ne sont pas enregistrés, les membres survivants de la famille n'ont aucune preuve de l'existence de leurs proches et sont dans l'incapacité de prouver leur identité, leur état civil ou leurs liens

de parenté. En l'absence de preuve d'identité, ils se heurtent à d'innombrables difficultés pour bénéficier des services essentiels et faire valoir leurs droits fondamentaux.

- Chaque personne compte. Chaque décès devrait être compté en reconnaissance de la valeur inhérente à toute vie. Les systèmes d'état civil doivent être suffisamment souples et solides pour que l'enregistrement des faits d'état civil puisse se poursuivre malgré les conflits et les crises. Il est essentiel de veiller à ce que chaque décès soit recensé et enregistré et que chaque personne décédée soit enterrée avec dignité et humanité pour aider les sociétés traumatisées et ravagées par les crises à se reconstruire.
- Au lendemain d'un conflit et d'une perturbation sociale, les systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil peuvent contribuer à restaurer la confiance et à retisser les liens sociaux. Le droit de faire enregistrer un décès est lié aux autres droits de la personne, comme le droit d'hériter et le droit à la sécurité sociale. L'enregistrement d'un décès est, du point de vue des droits de la personne, aussi important que l'enregistrement d'une naissance vivante.

POPULATIONS DÉPLACÉES

Les populations humaines se sont toujours déplacées en quête de sécurité, de paix et de prospérité. Tout mouvement de personnes quittant leur lieu de résidence habituelle, soit à l'intérieur d'un même pays, soit par-delà une frontière internationale, est appelé migration.¹ Dans le Rapport État de la migration dans le monde 2020,² on estime à 272 millions le nombre de migrants internationaux en 2019,³

1 Organisation internationale pour les migrations. 2020. iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration#migration

2 Organisation internationale pour les migrations. 2019a. publications.iom.int/fr/books/etat-de-la-migration-dans-le-monde-2020

3 Portail sur les données migratoires. 2019. migrationdataportal.org/fr/themes/flux-migratoires-internationaux

soit 3,5 pour cent de la population mondiale. Les migrants peuvent quitter leur foyer pour de nombreuses raisons, notamment pour travailler, étudier ou rejoindre un proche, mais, dans la plupart des cas, ils émigrent dans des conditions visées par des lois, des règlements ou des accords internationaux.

Par contre, certains migrants cherchant du travail ou essayant de rejoindre leur famille n'ont pas accès aux voies légales et ont seulement recours aux filières d'immigration clandestine.⁴ Ces déplacements se produisent en dehors du cadre des lois, des règlements ou des accords internationaux qui régissent l'entrée dans le pays d'origine, de transit ou de destination ou la sortie de celui-ci. Certains migrants illégaux se tournent vers des passeurs pour se rendre dans le pays de leur choix.⁵ On estime à 3 millions le nombre d'entrées illégales aux États-Unis chaque année, dont la plupart se font de manière clandestine. Sur les quelque 181 000 migrants qui ont traversé la mer Méditerranée pour rejoindre les côtes italiennes depuis l'Afrique du Nord en 2016, la majorité aurait eu recours aux services d'un passeur. Le passage de clandestins pourrait représenter jusqu'à 10 milliards \$ US ou plus par année.

Même si ce phénomène migratoire ne concerne généralement que des personnes isolées ou des petits groupes, les flux migratoires illégaux peuvent atteindre des nombres importants. Les milliers de migrants qui se rassemblent à proximité des frontières internationales, comme la frontière entre les États-Unis et le Mexique ou les frontières des pays de l'Union européenne, en sont la preuve.

Outre les migrants légaux et illégaux, des millions de personnes sont contraintes de fuir leur foyer et leur pays pour des raisons impérieuses et parfois tragiques, telles que des conflits, des persécutions et des catastrophes. Ces dernières années, la guerre et les conflits civils ont provoqué d'importants mouvements de réfugiés sollicitant un asile ou une protection internationale. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a estimé qu'à l'échelle mondiale, à la fin de 2019, quelque 79,5 millions de personnes avaient été forcées de fuir leur foyer. Parmi elles, quelque 26 millions de réfugiés avaient moins de 18 ans.⁶ Cela représente 1 personne sur 100 dans le monde. La figure 1 illustre la population de réfugiés par pays ou territoire d'origine en 2017.⁷ Un très grand nombre de réfugiés sont originaires de pays touchés par des conflits ou des guerres civiles, notamment l'Afghanistan, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, l'Érythrée, le Myanmar, la Somalie, le Soudan du Sud et le Soudan.

Contrairement aux réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays n'ont traversé aucune frontière en quête de sécurité : elles ont fui au sein de leur propre pays. À la fin de 2019, l'Observatoire des situations de déplacement interne estimait qu'à l'échelle mondiale quelque 45,7 millions de personnes dans 61 pays vivaient en situation de déplacement interne en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée ou de violations des droits de la personne.⁸

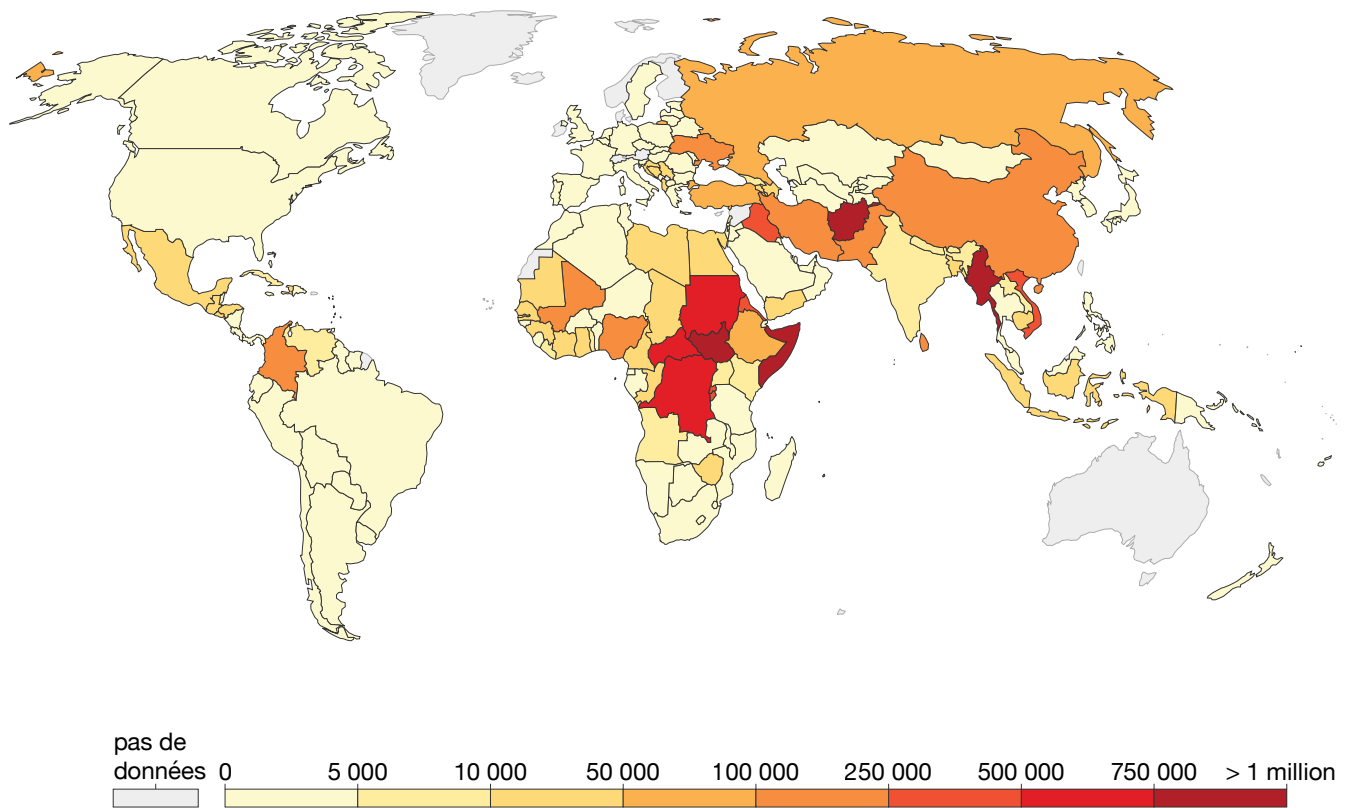
4 Organisation internationale pour les migrations. 2020.

5 Nations Unies. 2000. [unhcr.org/fr/protection/migration/4d5247a46/protocole-contre-traffic-illicite-migrants-terre-air-mer-additionnel-convention.html](https://www.unhcr.org/fr/protection/migration/4d5247a46/protocole-contre-traffic-illicite-migrants-terre-air-mer-additionnel-convention.html)

6 Agence des Nations Unies pour les réfugiés. 2019a. [unhcr.org/fr/aperçu-statistique.html](https://www.unhcr.org/fr/aperçu-statistique.html)

7 Our World in Data. 2017a. ourworldindata.org/grapher/refugee-population-by-country-or-territory-of-origin

8 Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC). 2020. [internal-displacement.org/sites/default/files/inline-files/GRID_Global_2020_French_web.pdf](https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/inline-files/GRID_Global_2020_French_web.pdf)

Figure 1 : Population de réfugiés par pays ou territoire d'origine, 2017.⁹

Source : Banque mondiale

Même si les réfugiés ne représentent qu'un faible pourcentage de l'ensemble des migrants, ce sont souvent eux qui ont le plus besoin d'aide et de soutien. Parmi les personnes déplacées, on compte les minorités ethniques et religieuses qui sont exclues des systèmes administratifs nationaux tels que l'enregistrement des faits d'état civil. De plus, elles ont tendance à migrer vers des zones où l'aide humanitaire est difficilement accessible. Le volume des déplacements de population peut devenir ingérable. Par exemple, le conflit en Syrie, pays qui comptait une population totale d'environ 21 millions d'habitants avant le début de la guerre civile en 2011, a entraîné le déplacement de plus de 6 millions de personnes à l'intérieur du pays¹⁰ et fait plus de

5,5 millions de réfugiés,¹¹ soit près de la moitié de la population avant le début du conflit.

Outre les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des millions d'autres personnes sont apatrides : c'est-à-dire qu'elles ont été privées de leur nationalité, principalement parce que leur naissance n'a jamais été enregistrée et qu'elles ne peuvent fournir de preuve d'identité, de lieu de naissance ou de filiation. Bien souvent, ils ne peuvent donc pas disposer des droits fondamentaux notamment en matière d'éducation, de soins de santé, d'emploi et de liberté de circulation. Cette situation a des répercussions sur plusieurs générations, portant préjudice aux droits des

9 Ibid.

10 Agence des Nations Unies pour les réfugiés. 2020. unhcr.org/sy/internally-displaced-people

11 Portail opérationnel. 2020a. data2.unhcr.org/fr/situations/syria

enfants d'accéder aux services de base, y compris à l'éducation. Les groupes de population les plus à risque d'apatridie sont les populations nomades et frontalières, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les migrants illégaux. Les enfants abandonnés, orphelins, non accompagnés ou séparés sont particulièrement vulnérables; ils n'ont souvent aucun document permettant d'établir leur identité. Les migrants en situation irrégulière peuvent être réticents à l'idée de s'adresser aux autorités pour enregistrer leurs enfants, de crainte d'être identifiés ou expulsés. La figure 2 récapitule les principales données sur les réfugiés et les personnes déplacées.¹²

Alors que les médias du monde entier s'intéressent principalement aux flux de migrants et de réfugiés vers des régions à revenu élevé comme l'Europe et l'Amérique du Nord, dans la pratique, les pays qui offrent un abri et un asile à un grand nombre de réfugiés sont plus souvent les pays voisins à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur. Ces pays – par exemple, le Bangladesh, l'Éthiopie, l'Inde, le Pakistan, la Tanzanie et l'Ouganda (figure 3) – sont eux-mêmes en proie à de multiples difficultés d'ordre social, économique et politique.

Il arrive que les pays d'origine et de destination de certains réfugiés possèdent, tous les deux, un système d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (ESEC). Ce phénomène concerne, par exemple, les personnes qui quittent la Syrie pour se rendre en Allemagne, en Jordanie ou en Turquie; ou le Venezuela vers l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Mexique, le Pérou ou le Panama. Cependant, dans bien des cas, les pays d'origine et d'accueil de ces populations ne disposent pas de systèmes administratifs et statistiques efficaces (migration de la Somalie vers le Kenya ou du Myanmar vers le Bangladesh, par exemple). Cela ne fait



Photo : Mohamed Azakir / Banque mondiale

qu'aggraver le problème des ressources déjà mises à mal des pays d'accueil dont les capacités administratives, d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques sont limitées.

Quels que soient les motifs de leur départ, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les migrants illégaux et les apatrides sont confrontés aux mêmes difficultés pour prouver leur identité, leur état civil et leur lien de parenté. Les migrants victimes de menaces ou de conflits ou qui ont peur pour leur sécurité partent sous la contrainte et dans l'urgence n'emportant bien souvent avec eux que le strict nécessaire. Bon nombre d'entre eux ne possèdent aucun document probant tel qu'un certificat de naissance, une preuve de citoyenneté, d'état civil ou de filiation, en raison de l'inefficacité du système ESEC de leur pays d'origine ou bien de la perte ou de la destruction des documents au cours du déplacement. De plus, les archives du registre central de l'état civil sont souvent endommagées ou inaccessibles en période de crise. Cela veut dire qu'il n'est pas possible d'obtenir les copies des documents nécessaires au dépôt d'une demande d'asile.

12 Organisation internationale pour les migrations. 2019a.

Figure 2 : Faits saillants sur les déplacements de population.

En 2018, il y avait **25,9 millions** de réfugiés dans le monde.

- **20,4 millions** de réfugiés relevaient de la compétence du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.
- **5,5 millions** de personnes étaient des réfugiés relevant du mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.
- **52 pour cent** de la population mondiale des réfugiés avaient moins de 18 ans.

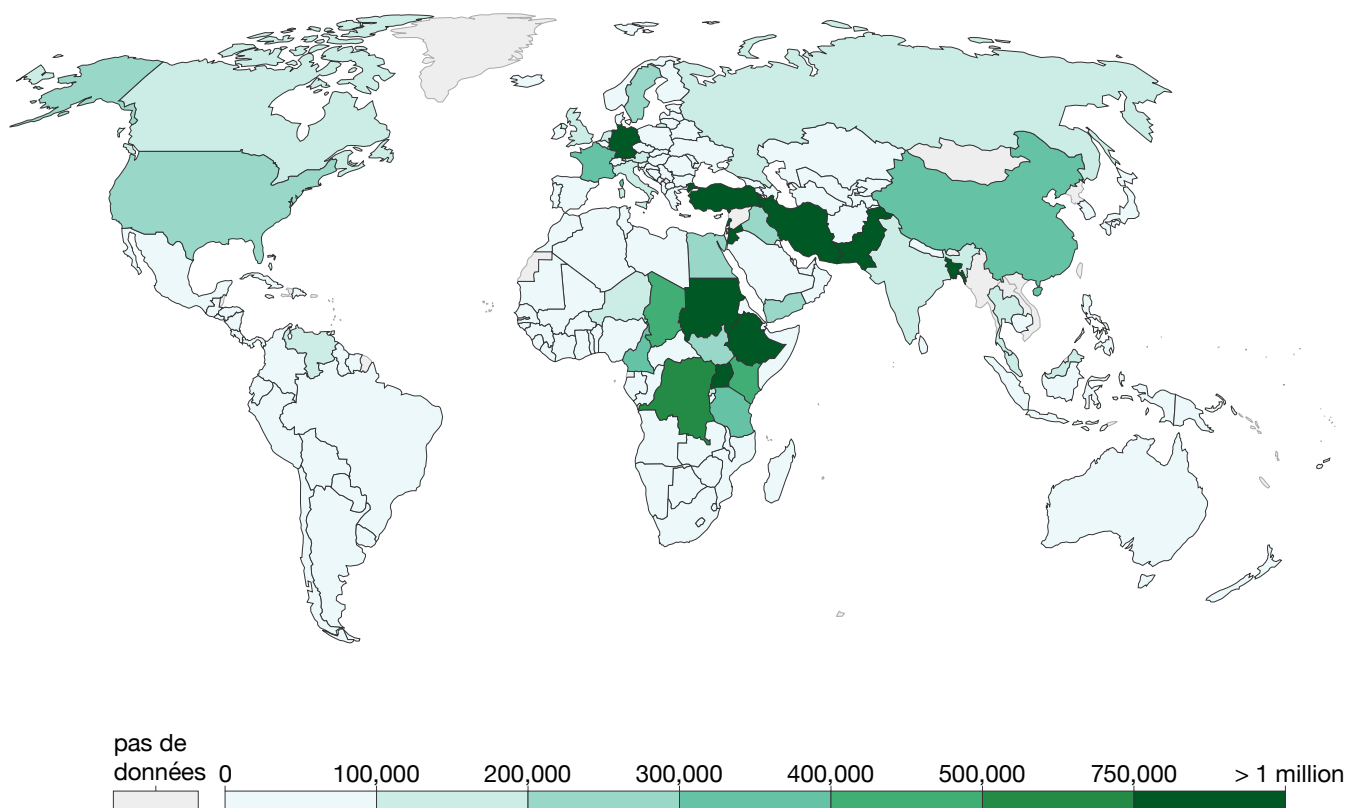
Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays par des conflits ou des actes de violence s'élevait à **45,7 millions** dans **61 pays** à la fin de 2019.

- La République arabe syrienne a enregistré le plus grand nombre de personnes déplacées (**6,5 millions**), suivie par la Colombie (**5,5 millions**) et la République démocratique du Congo (**5,5 millions**).
- En 2018, **3,9 millions** d'apatrides ont été recensés dans le monde.
- Le Bangladesh compte le plus grand nombre d'apatrides (**environ 906 000**). Il est suivi par la Côte d'Ivoire (**692 000**) et le Myanmar (**620 000**).

Le déplacement reste l'un des traits marquants de certaines régions.

- À l'échelle mondiale, la Turquie est le pays ayant accueilli le plus grand nombre de réfugiés (**3,7 millions**), tandis que la République arabe syrienne compte le plus grand nombre de déplacés (**6,7 millions**).
- Le Canada est devenu le premier pays de réinstallation de réfugiés, ayant réinstallé plus de réfugiés que les États-Unis en 2018.
- En 2018, les Philippines ont enregistré le plus grand nombre de nouveaux déplacements de population en raison d'une catastrophe (**3,8 millions**).
- Environ 4 millions de Vénézuéliens avaient quitté leur pays à la mi-2019. En 2018, la République bolivarienne du Venezuela était le pays d'où provenaient le plus grand nombre de demandeurs d'asile (**plus de 340 000**).



Figure 3 : Nombre de réfugiés par pays ou territoire d'asile, 2017.¹³

Source : Banque mondiale

Il est peu probable que les naissances et les décès survenant au cours des déplacements soient officiellement enregistrés, tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil.¹⁴ Les pays d'accueil hésitent souvent à fournir des documents d'enregistrement aux non-ressortissants par peur que l'enfant, dont la naissance est enregistrée, acquière la nationalité de manière automatique, même si ces craintes sont dénuées de fondement.¹⁵

Au sein des populations déplacées, des groupes armés, relevant au non d'un État, sont souvent présents. Un nombre élevé de décès et de blessures résulte de rivalités internes, surtout chez les jeunes hommes. Faute de détenir des documents valides attestant leur âge et leur filiation, les enfants non accompagnés sont victimes de la traite et de l'exploitation. Les femmes, surtout si elles sont veuves ou non accompagnées par des hommes de leur famille, ne bénéficient d'aucune protection juridique et leur faible niveau d'autonomie les rend très

13 Our World in Data. 2017b. ourworldindata.org/search?q=refugees+by+country+of++refuge

14 Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique. s.d. Enregistrement des faits d'état civil en situation de conflit et d'urgence. apai-crvs.org/sites/default/files/public/CIVIL%20REGISTRATION%20IN%20THE%20CONTEXT%20OF%20CONFLICT%20AND%20EMERGENCIES.pdf

15 Agence des Nations Unies pour les réfugiés. 2017. unhcr.org/ke/wp-content/uploads/sites/2/2017/11/Good-Practices-Paper-on-Ensuring-Birth-Registration-for-the-Prevention-of-Statelessness.pdf

vulnérables à la violence sexuelle.^{16 17 18} Lorsqu'ils surviennent dans ces circonstances, les décès sont rarement comptés officiellement ou enregistrés légalement et leurs causes ne sont pas toujours connues. Ces personnes quittent notre monde sans presque laisser aucune trace de leur existence, ignorées et non recensées.

PORTÉ DISPARU OU DÉCÉDÉ?

Lorsqu'un décès n'est pas recensé de façon adéquate, la personne peut être déclarée « disparue ».¹⁹ Selon la Commission internationale pour les personnes disparues dont le mandat est de consigner chaque disparition, quelque 10 000 personnes sont actuellement portées disparues en Libye, et 250 000, en Irak.²⁰ Un grand nombre de personnes disparues sont signalées le long de routes migratoires dangereuses en Amérique centrale, en Asie du Sud et en Méditerranée.²¹ Sur l'ensemble du continent africain, le Comité international de la Croix-Rouge a recensé 44 000 personnes déclarées disparues par des membres de leur famille. Il est choquant de constater que près de la moitié de ces personnes étaient des enfants au moment de leur disparition. Les gouvernements accueillant des migrants illégaux sont souvent peu enclins à déployer les efforts nécessaires pour retrouver et identifier ces personnes disparues, laissant

aux personnes et aux organisations non gouvernementales (ONG) le soin de signaler les décès et d'enquêter à leur sujet. Fortress Europe,²² un observatoire sur les victimes de l'émigration aux frontières de l'Europe, a fait état de plus de 19 144 décès entre 1988 et 2016.²³

Qu'est-il arrivé à ces personnes portées disparues? Beaucoup sont sans doute mortes, tandis que d'autres ont peut-être été victimes de la traite de personnes et de l'exploitation. Certaines ont pu avoir été victimes d'une disparition forcée,²⁴ être tuées hors du cadre de tout processus légal. En Syrie, en plus des 400 000 morts que le conflit aurait occasionnés, 100 000 autres personnes ont été victimes de disparition forcée entre 2011 et 2018.²⁵ Le rapport de la rapporteuse spéciale du Conseil des droits de l'homme intitulé « Mort illégale de réfugiés et de migrants » s'intéresse aux pertes massives en vies humaines parmi les réfugiés et les migrants fuyant leur pays.²⁶ Il porte sur les homicides commis par des acteurs étatiques et non étatiques et dénonce un régime d'impunité quasi généralisé, aggravé par l'absence de données précises sur les morts et les disparus.²⁷ Le rapport présente des preuves de multiples manquements des États relatifs au respect et à la protection du droit à la vie des réfugiés et des migrants. Cela comprend les homicides illégaux, y compris par l'emploi excessif de la force et du fait de

16 De Schrijver, L. et al. 2018. doi.org/10.3390/ijerph15091979

17 Qayoom, F. 2014. doi.org/10.5897/IJSA2013.0512

18 De Schrijver, L. et al. 2018.

19 Commission internationale pour les personnes disparues. 2020.

icmp.int/press-releases/icmp-dg-on-international-day-of-the-disappeared-end-the-double-standard/

20 Ibid.

21 Ibid.

22 Fortress Europe. 2016. fortresseurope.blogspot.com

23 Ibid.

24 Nations Unies. 2010.

treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-16&chapter=4&clang=_fr

25 Réseau syrien pour les droits de l'homme. 2018. sn4hr.org/wp-content/pdf/english/A_tunnel_without_end_en.pdf

26 Nations Unies. 2017. doi.org/10.1093/ijrl/eev002

27 Ibid.

politiques et pratiques de dissuasion aggravant le danger de mort.

La Commission internationale pour les personnes disparues (CIPD) aide sur le plan technique les gouvernements à localiser, à récupérer et à identifier les personnes disparues.²⁸ En Libye, par exemple, la CIPD a contribué à faciliter la coopération entre la société civile et le gouvernement local et a développé un cadre institutionnel et juridique pour faire la lumière sur le sort des personnes disparues. Il ne s'agit pas seulement d'aider les familles à retrouver leurs proches, aussi important que cela soit. Il est également question de rebâtir des institutions fortes qui protègent les droits des citoyens et renforcent ainsi la légitimité de l'État. Cette légitimité fait souvent défaut dans les sociétés en proie à des conflits ou dans celles qui en sortent.

Les enfants portés disparus sont peut-être les victimes les plus tragiques de ces déplacements de population. Beaucoup pourraient ne jamais retrouver leur famille. L'expérience acquise après la Seconde Guerre mondiale a montré que le fait de déployer des efforts intensifs pour réunir les familles, ou au moins pour donner aux enfants survivants des renseignements sur leur filiation et leur origine, a fortement contribué à la guérison individuelle, familiale, communautaire et sociétale.²⁹

Dans le présent document, il est question de l'importance de documenter la mortalité pendant les crises et parmi les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées. Nous poursuivons en exposant la manière dont les systèmes

ESEC peuvent s'adapter pour répondre aux droits fondamentaux des personnes relatifs à la mortalité en périodes de crise :

- Le droit d'être recensé;
- Le droit d'être enregistré;
- Le droit d'être inhumé.

LE DROIT D'ÊTRE RECENSÉ

Le 3 octobre 2013, il a été estimé que 368 migrants ont trouvé la mort dans le naufrage de deux bateaux au large des côtes de l'île italienne de Lampedusa. Cela a conduit l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à commencer à recueillir et à rassembler des renseignements sur les migrants qui périssent ou sont portés disparus le long des routes migratoires du monde entier. Dans le cadre du projet de l'OIM sur les migrants portés disparus,³⁰ des données sur les décès de migrants sont recueillies quotidiennement et publiées dans la base de données en ligne du projet gérée par le Centre mondial d'analyse des données sur la migration de l'OIM.³¹ Ce projet analyse également les données et les questions relatives aux décès survenus pendant la migration dans le cadre de séances d'information et dans ses rapports intitulés « Fatal Journeys » (périple mortel).³² Les données proviennent de documents officiels des gardes-côtes et des médecins légistes, de reportages publiés par les médias, de rapports d'organisations non gouvernementales et d'organismes des Nations Unies, et d'entretiens avec des migrants (voir annexe A).

28 Commission internationale pour les personnes disparues. 2020. icmp.int/what-we-do/

29 Zahra, T. 2009. doi.org/10.1086/593155

30 Missing Migrants. 2020. missingmigrants.iom.int

31 Portail sur les données migratoires. 2020. migrationdataportal.org/fr/themes/deces-et-disparitions-de-migrants#points-forts-et-limites-des-donnees

32 Organisation internationale pour les migrations. 2019b. publications.iom.int/books/periples-mortels-volume-4-enfants-migrants-portes-disparus

Depuis son lancement en 2014, le projet sur les migrants portés disparus a enregistré le décès ou la disparition de plus de 33 400 femmes, hommes et enfants, la plupart en Méditerranée.³³ Plusieurs autres régions du monde ont été le théâtre de milliers de décès pendant la migration depuis 2014 :

- Plus de 7 400 décès ont été enregistrés sur le continent africain, dont beaucoup sont survenus sur les itinéraires de transit qui traversent le désert du Sahara.
- Ces cinq dernières années, le décès de plus de 3 000 personnes a été enregistré au cours de migrations en Asie, souvent en lien avec l'exode des Rohingyas du Myanmar.
- Dans les Amériques, plus de 3 600 personnes ont péri ou ont été portées disparues pendant le voyage de migration. 60 pour cent de ces décès ont été enregistrés à la frontière entre le Mexique et les États-Unis.

La documentation des décès et des disparitions de personnes lors de leur parcours migratoire présente de nombreux défis.³⁴ Tous les décomptes existants de décès de migrants présentent des lacunes,³⁵ car la plupart de ces décès surviennent dans un contexte de migration irrégulière. Cela signifie que ces décès se produisent dans des zones géographiquement éloignées ou en dehors des itinéraires bien surveillés. En conséquence, les restes physiques des personnes décédées ne sont pas retrouvés et les décès ou disparitions peuvent ne pas être signalés aux autorités en temps opportun,

voire pas du tout. Sur les itinéraires impliquant la traversée d'une mer, comme la route de la Méditerranée centrale, les migrants risquent encore plus de mourir sans laisser de traces. Le projet sur les migrants portés disparus tente de documenter les « naufrages invisibles », où il existe des preuves d'un départ, mais aucune sur une éventuelle interception ou opération de sauvetage, ce qui signifie que les passagers ont disparu en mer. Toutefois, il est fort probable que tous les cas ne soient pas comptabilisés dans les registres de l'OIM. Ces défis sont accentués par le fait que peu de sources officielles rassemblent et publient des données sur le nombre de personnes qui trouvent la mort sur leur territoire pendant la migration irrégulière. La plupart des personnes décédées au cours de voyages migratoires ne sont jamais identifiées.³⁶ Elles sont, par conséquent, encore moins susceptibles d'être incluses dans le décompte des décès de migrants. C'est pourquoi les données disponibles sur les décès survenus pendant la migration doivent être considérées comme des estimations minimales.

On constate des difficultés similaires pour le recensement des décès pendant les conflits et les crises humanitaires. Comme l'observent Fischhoff et Atran, « la comptabilisation des victimes fait partie de tout conflit. Les parties doivent le faire tant pour suivre l'évolution du conflit et que pour lui donner un sens. Sans chiffres précis, la situation n'est pas claire et les victimes sont déshonorées. Si ces négligences s'avèrent délibérées, elles peuvent envenimer le conflit, en tournant le fer dans la plaie ».³⁷

33 Portail sur les données migratoires. 2020.

34 Organisation internationale pour les migrations. 2017. reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/fatal_journeys_volume_3_part_1.pdf

35 Missing Migrants. Méthodologie. 2020. missingmigrants.iom.int/methodology

36 Organisation internationale pour les migrations. 2014. iom.int/files/live/sites/iom/files/pbn/docs/Fatal-Journeys-Tracking-Lives-Lost-during-Migration-2014.pdf

37 Fischhoff, B. et al. 2007. cmu.edu/epp/people/faculty/research/Fischhoff-Counting-Casualties-JRU.pdf

Le Government Accountability Office des États-Unis, dans son examen des estimations du nombre de morts survenus pendant le conflit au Darfour, a relevé un certain nombre de difficultés liées à la collecte de données sur le terrain et à l'extrapolation à partir de données limitées. Les difficultés rencontrées pour rassembler des données d'enquête fiables et cohérentes, notamment l'impraticabilité de certaines régions, les conditions dans lesquelles les enquêtes sont menées, ainsi que l'offre limitée de ressources et de formations offertes au personnel chargé des enquêtes sur le terrain, nuisent à la qualité des données recueillies et créent des lacunes dans les données. Dans son évaluation des données sur la mortalité au Darfour, le Government Accountability Office a noté qu'en raison de ces limites et de l'absence de données provenant d'autres sources, « les estimations de décès visées par notre examen s'appuient sur des hypothèses potentiellement risquées et des renseignements contextuels limités ».³⁸

Le système des Nations Unies (ONU) a été critiqué au motif qu'il ne déploie pas suffisamment d'efforts pour mesurer la mortalité dans les situations de crise, comme en Angola, en République centrafricaine, en Tchétchénie et au Zimbabwe.³⁹ Les ONG, les organisations de défense des droits de l'homme et les universitaires ont, en partie, comblé les lacunes en matière de données. Les organismes humanitaires déploient d'importants efforts pour suivre la mortalité afin de cerner les problèmes de santé émergents et de déterminer les besoins en matière de programmes. Toutefois, dans de tels contextes, la collecte de données représente tout un défi opérationnel et se heurte souvent à des obstacles politiques. Il est nécessaire de recueillir des renseignements sur les décès plus complets



Photo : Mohamed Azakir / Banque mondiale

et plus précis pour créer des programmes qui s'adressent aux personnes les plus vulnérables.⁴⁰ Parallèlement, les familles ont aussi besoin de preuves documentées attestant le décès d'un de leurs proches.

LE DROIT D'ÊTRE ENREGISTRÉ

Sur le plan statistique, le recensement des décès est une activité importante mais qui, seule, ne suffit pas. Chaque personne décédée ou portée disparue, indépendamment de son statut de migrant ou de réfugié, laisse derrière elle une famille. Souvent, ces familles reçoivent peu d'appui et continuent de faire face à des difficultés psychologiques, juridiques et économiques des années après la disparition ou le décès d'un de leurs proches. Le fait de pouvoir enregistrer officiellement un décès, enterrer le corps s'il est retrouvé et connaître le sort d'un membre de la famille est crucial pour permettre aux survivants de faire leur deuil et de tourner la page. Mais les décès de personnes déplacées et de migrants illégaux sont rarement enregistrés, sauf au sein de l'Union européenne, où un décès doit légalement être enregistré à la suite d'une enquête.

38 U.S. Government Accountability Office. 2006. gao.gov/cgi-bin/getrpt?GAO-07-24

39 Checchi, F. et Roberts, L. 2008. journals.plos.org/plosmedicine/article?id=10.1371/journal.pmed.0050146

40 Spiegel, P. B. et al. 2002. doi.org/10.1111/1467-7717.00169

L'enregistrement d'un décès est assorti d'incidences juridiques importantes pour les membres de la famille du défunt. Bien que ni la Déclaration universelle des droits de l'homme ni les deux Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme ne fassent clairement mention du droit à l'enregistrement d'un décès, ce droit est lié à d'autres droits de la personne, tels que le droit d'hériter et le droit à la sécurité sociale. L'inscription du décès dans un registre officiel par une autorité compétente est, du point de vue des droits de la personne, aussi important que l'enregistrement d'une naissance vivante.⁴¹

L'octroi du droit à la succession n'est possible que si l'on possède une attestation officielle du décès de la personne détenant le bien. L'enregistrement d'un décès permet, le cas échéant :

- aux enfants survivants de prouver qu'ils sont orphelins et de revendiquer leur filiation parentale avec la personne décédée (si leur propre naissance a été enregistrée);
- de protéger les intérêts du conjoint survivant en ce qui concerne les biens, les prestations de décès ou le droit au remariage;
- de demander une protection à la suite du décès du chef de famille sans que des dispositions aient été prévues pour continuer à assurer le bien-être de la famille, telles que des indemnités ou une assurance de l'État ou d'une autre autorité;
- d'établir le statut du bénéficiaire des pensions;
- d'accorder au conjoint survivant le droit de garde des enfants issus d'un mariage, preuve documentaire dont les membres de la famille désireux de rentrer dans leur pays d'origine à l'issue du conflit pourraient avoir besoin (figure 4).

LE DROIT D'ÊTRE INHUMÉ

Les rites funéraires tels que l'inhumation remontent à des millénaires. Ces événements qui rythment notre société sont bouleversés par la guerre, les conflits, les déplacements forcés et les migrations clandestines. Lorsque les personnes sont vulnérables à l'exploitation, la cohésion sociale s'effondre et l'État de droit est systématiquement bafoué. Bon nombre de réfugiés, de personnes déplacées et de migrants non enregistrés risquent d'être victimes d'exploitation et d'actes de violence pendant leur périple, entraînant la mort d'une grande partie d'entre eux.

Les personnes qui décèdent dans de telles circonstances ne sont ni recensées ni enregistrées et demeurent souvent des inconnues sans sépulture.⁴² Cela vaut tout particulièrement pour la migration irrégulière de personnes seules et de petits groupes auprès desquels les organismes humanitaires et de secours interviennent peu. Une grande partie des données disponibles sur les décès survenus au cours d'une migration clandestine est basée sur les rapports des médias, les histoires personnelles des migrants et les renseignements recueillis auprès des patrouilles frontalières, des gardes-côtes et des pêcheurs ou extraits des registres de navigation. Rassembler toutes ces données issues de diverses sources s'avère être un vrai casse-tête. Les renseignements sur les causes de décès dans ces situations tendent à reposer sur des hypothèses.

41 Powell, N. P. 1980. [cdc.gov/nchs/data/isp/007_human_rights_and_registration_of_vital_events.pdf](https://www.cdc.gov/nchs/data/isp/007_human_rights_and_registration_of_vital_events.pdf)

42 Portail sur les données migratoires. 2020.

Figure 4 : Répercussions du conflit en Syrie sur l'accès aux services d'état civil.



L'éclatement du conflit syrien et les déplacements de population internes et externes à grande échelle ont empêché le traitement complet et adéquat des demandes d'enregistrement des faits d'état civil de nombreux Syriens. Des millions de personnes ont fui le conflit armé et ont cherché refuge dans les pays voisins, comme la Jordanie, le Liban et la Turquie. En 2015, une étude a révélé que des milliers de réfugiés syriens dont les faits d'état civil sont survenus en Jordanie n'ont pas été documentés de manière officielle, notamment les naissances, les mariages et les décès,⁴³ et qu'ils étaient toujours dans l'incapacité d'obtenir les documents nécessaires.

Les enfants nés hors de la Syrie pourraient avoir des difficultés à revendiquer leur nationalité. En vertu de la loi syrienne sur la nationalité, l'acquisition de la nationalité d'un enfant né d'un père syrien est automatique à la naissance en application du principe du *jus sanguinis* paternel, que l'enfant soit ou non né sur le sol syrien. En revanche, les femmes syriennes ne peuvent transmettre la nationalité à leur enfant que s'il est né en Syrie. Comme la loi n'aborde pas la question des enfants nés à l'extérieur du pays, toute personne née à l'étranger n'acquiert la nationalité syrienne que si le père est un ressortissant syrien.⁴⁴

L'enregistrement des décès a été très affecté, en particulier pour ceux résultant du conflit et de la violence. Une étude menée par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale a révélé que, même inscrits auprès d'un organisme officiel, les réfugiés rencontraient des difficultés pour enregistrer le décès d'un membre de leur famille et obtenir une copie légalement reconnue d'un certificat de décès. Cette situation tient au fait que la loi sur l'enregistrement des faits d'état civil est conçue pour les ressortissants jordaniens et ne peut pas facilement s'adapter à l'enregistrement des non-ressortissants.

Les renseignements fiables sur l'ampleur du non-enregistrement des décès parmi ces populations sont rares. C'est pourquoi on utilise généralement les résultats des échantillons de commodité de petite taille se fondant sur les données autodéclarées par les réfugiés enregistrés. En outre, les déplacements massifs de population ont rendu impossible le calcul des taux de natalité et de mortalité en raison de dénominateurs inconnus.

Les personnes déplacées par un conflit sont particulièrement vulnérables à l'apatridie si la destruction des archives de l'état civil causée par des actes de violence les empêche de remplacer leurs documents perdus, détruits ou confisqués.

Le fait de ne pas être en possession de ces documents a des répercussions sur l'enregistrement des divorces, des décès, des mariages et des naissances ultérieurs, autant d'événements susceptibles d'avoir une incidence sur l'acquisition de la nationalité par un enfant syrien. Les décès non enregistrés ont des conséquences sur la succession et le remariage. Par exemple, une veuve qui n'a pas de preuve du décès de son mari ne peut se remarier légalement. Aussi, les familles qui ont enterré leurs proches sans avoir obtenu au préalable un certificat de décès peuvent s'exposer à des poursuites au criminel.

43 International Human Rights Clinic et al. 2015.

<http://law.harvard.edu/wp-content/uploads/2015/11/Registering-rights-report-NRC-IHRC-October20151.pdf>

44 Agence des Nations Unies pour les réfugiés. 2019c. refworld.org/pdfid/5db174a44.pdf



Photo : Martine Perret / ONU

Lorsque des migrants sont retrouvés morts, il est rare que quelqu'un essaie de communiquer avec les familles des défunts. Parmi les exceptions notables, citons le cas des 39 migrants vietnamiens non enregistrés retrouvés morts asphyxiés dans un camion en route vers le Royaume-Uni⁴⁵. Comme un grand nombre de ces migrants possédaient un téléphone portable et avaient contacté leur famille avant de mourir, il a été possible d'identifier les corps et d'informer les membres de la famille. Pourtant, les discussions entourant la prise en charge du rapatriement des corps des défunts chez eux pour y être enterrés se sont poursuivies pendant plusieurs mois; dans plusieurs cas, cette question n'a pas été résolue.

Pour pallier l'absence de structures administratives et de gouvernance capables de prendre en charge les migrants décédés, dont bon nombre sont dépourvus de pièces d'identité, des personnes partageant les mêmes idées se réunissent pour énoncer des règles visant à assurer un traitement digne des migrants portés disparus ou décédés (figure 5).⁴⁶ Le long de plusieurs itinéraires de migration, des personnes et des petits groupes se livrent à la sinistre tâche de trouver les corps, de chercher des preuves sur l'origine et l'identité des défunts et de leur donner une sépulture.^{47 48 49 50} Ces leçons d'humanité données par des gens ordinaires en disent long sur l'inaction des gouvernements pour garantir la dignité dans la mort des personnes fuyant leur foyer et leur communauté en raison de situations qui échappent à leur contrôle.

Il existe également des exemples de collaboration entre les gouvernements locaux et les ONG pour découvrir ce qu'il est advenu des personnes portées disparues au cours de leur périple migratoire. Par exemple, le Colibri Center for Human Rights, ou le centre Colibri pour les droits de la personne, enquête sur les disparitions survenues lors du passage de la frontière entre les États-Unis et le Mexique.⁵¹ Ce centre met en relation les familles des disparus et les experts judiciaires qui enquêtent sur les corps non identifiés. Ce rapprochement entre un organisme public et une ONG à but non lucratif est une pratique innovante qui répond aux besoins des familles et met à l'honneur les pratiques judiciaires exemplaires.

45 Wikipédia. 2019. fr.wikipedia.org/wiki/Essexlorry_deaths#Références

46 Greek Forum of Refugees. 2018. refugees.gr/the-mytilini-declaration-declaration-for-the-dignified-treatment-of-all-missing-and-deceased-persons-and-their-families-as-a-consequence-of-migrant-journeys

47 Alami, A. 2020. nytimes.com/2020/08/28/world/africa/morocco-bodies-migrants.html

48 King, A. 2019. edition.cnn.com/interactive/2019/12/us/no-olvidado-missing-migrants-border

49 Border Angels. borderangels.org/about-us.html

50 Dixon, L. 2020. pri.org/stories/2020-02-05/meet-woman-who-buries-forgotten-migrants-venezuela

51 Colibri Center for Human Rights. colibricenter.org

Figure 5 : Lorsque l'État faillit à sa tâche, ce sont les citoyens qui se chargent des défunts.

Boubacar Wann Diallo est déterminé à mettre un nom sur les corps qui échouent sur les côtes marocaines et à leur trouver un lieu pour leur dernier repos. La récente baisse du nombre de traversées et de morts sur cet itinéraire a renforcé sa détermination à identifier les personnes décédées, donnant aux familles des nouvelles de leurs proches, même si elles sont terribles. « Pour les familles, il y a toujours un doute sur le fait que la personne n'est peut-être pas morte », a-t-il dit. « Il est très difficile de croire et d'accepter qu'ils soient morts. »⁵²

En Colombie, Sonia Bermúdez a installé un cimetière à la périphérie de sa ville, Riohacha, il y a 20 ans, lorsqu'elle a pris conscience du fait que nul ne se souciait de ces « inconnus », des victimes du conflit colombien qui dure depuis 50 ans ou de la violence liée à la drogue. Depuis peu, elle utilise son cimetière appelé *Gente Como Uno*, ou Des gens comme nous, pour enterrer les migrants et les réfugiés du Venezuela qui fuient la crise économique et politique qui sévit dans leur pays.⁵³

Dans un camp de fortune situé à Calais, dans le nord de la France, des migrants mettent chaque jour leur vie en danger pour se rendre en Angleterre, juste de l'autre côté de la mer du Nord. La population locale et les travailleurs humanitaires se substituent aux autorités pour donner aux défunts une sépulture décente. « Ils trouvent la mort de diverses façons [...] certains se noient en tentant de rejoindre à la nage les traversiers au port (de Calais), d'autres sont électrocutés, car les installations des camps ne répondent pas aux normes de sécurité. » Les réfugiés qui restent dans le camp ont du mal à payer les coûts de la concession funéraire, du cercueil ou du transport, des frais qu'ils ne peuvent se permettre.⁵⁴



INCIDENCES DES CRISES SUR LES SYSTÈMES ESEC

Même dans les pays disposant de systèmes ESEC bien établis, il est extrêmement difficile de continuer à offrir ces services lors de crises et de situations d'urgence pour des raisons à la fois politiques et opérationnelles. Par exemple, dans l'est de l'Ukraine, la guerre civile a provoqué des pertes en vies humaines et des destructions d'infrastructure et a perturbé la vie quotidienne de millions de personnes. Depuis décembre 2014, les autorités ukrainiennes ont cessé de fournir, entre autres, des services d'enregistrement des

faits d'état dans les zones non contrôlées par le gouvernement (ZNCG). Les autorités ukrainiennes ne reconnaissent pas les pièces d'identité et les certificats de naissance et de décès délivrés par les autorités des ZNCG. Cela signifie que les résidents de ces zones devant remplacer leurs documents d'état civil perdus, endommagés ou expirés doivent entreprendre un périple dangereux et coûteux pour atteindre l'un des cinq points d'entrée et sortie installés le long de la ligne de contact de 500 km, avec un système de permis spécial. Par conséquent, l'enregistrement des naissances et des décès a considérablement

52 Alami, A. 2020.

53 Dixon, L. 2020.

54 Mandhai, S. 2016. [aljazeera.com/features/2016/4/6/burying-refugees-who-die-in-the-calais-jungle](https://www.aljazeera.com/features/2016/4/6/burying-refugees-who-die-in-the-calais-jungle)

diminué, et des milliers d'enfants risquent de devenir apatrides.⁵⁵

Durant les conflits, le système ESEC peut complètement cesser de fonctionner. Les archives de l'État et les registres de l'état civil peuvent être endommagés ou détruits (parfois délibérément), ce qui rend impossible l'obtention de copies de documents attestant l'occurrence d'un fait d'état civil. Par exemple, en 2007, la Syrie avait presque terminé l'enregistrement des naissances; l'enregistrement des décès avait atteint 75 pour cent.⁵⁶ Depuis lors, les années de conflit ont conduit à la destruction de nombreux bureaux d'état civil. Même là où le système ESEC fonctionne, des coupures de courant permanentes empêchent l'enregistrement et la saisie des données en temps voulu.

En Afghanistan, en Irak, en Somalie et au Yémen, pays où sévissent depuis longtemps des conflits civils, les systèmes ESEC étaient et restent fragiles. En Irak, une loi datant de 1971 sur l'état civil a confié la responsabilité de l'enregistrement des naissances et des décès au ministère de la Santé; l'enregistrement des naissances et des décès était estimé à 68 pour cent et 34 pour cent, respectivement. Cependant, le système n'a jamais été totalement fonctionnel et il s'est effondré après 1990, avec le début du conflit. En 2009, l'ONU a décrit le système ESEC comme peu fiable, avec une définition imprécise des responsabilités des différents organismes, une répartition géographique limitée des bureaux d'enregistrement, et des officiers d'état civil

sous-qualifiés et inexpérimentés.⁵⁷ En l'absence de systèmes statistiques et sanitaires solides, il est impossible de chiffrer avec exactitude les décès et de définir leurs caractéristiques. Au Yémen, l'ONU estime qu'environ seulement 17 pour cent des enfants ont un certificat de naissance⁵⁸ et que seul un décès sur dix est enregistré.⁵⁹ L'ONU ne rapporte aucune donnée d'enregistrement pour la Somalie, où il n'existe ni système ESEC ni loi à ce sujet.

Des manipulations politiques peuvent également provoquer des dégâts et des perturbations risquant de nuire aux systèmes ESEC. Par exemple, dans certains cas, les registres d'état civil ont été utilisés pour cibler des groupes ethniques ou une population en particulier.⁶⁰ Cela enfreint l'un des principes de base de l'enregistrement des faits d'état civil, à savoir la confidentialité des dossiers personnels. De telles situations pourraient mettre à mal la confiance des citoyens dans les institutions officielles. Ils pourraient refuser d'enregistrer des faits d'état civil s'ils ont des doutes quant à la manière dont les renseignements seront utilisés.

En cas de dysfonctionnement des systèmes ESEC, les familles ne peuvent pas enregistrer un nouveau-né, un mariage ou un divorce, ou le décès d'un membre de leur famille. Cela veut dire qu'il est impossible de comptabiliser ces faits d'état civil avec précision. Pendant un conflit, toutes les parties ne sont pas forcées de reconnaître les documents d'état civil, ce qui signifie que leur utilité à des fins juridiques

55 Conseil norvégien pour les réfugiés. 2018. nrc.no/globalassets/pdf/briefing-notes/ukraine/briefing-note_civil-registration.pdf

56 Division de la statistique des Nations Unies. 2017. unstats.un.org/unsd/demographic-social/crvs/#coverage

57 Nations Unies. 2009. unstats.un.org/unsd/demographic/CRVS/Technical%20report%20ESCWA%20Final.pdf

58 UNICEF. 2018. [unicef.org/yemen/stories/yemeni-children-are-receiving-their-passport-life](https://www.unicef.org/yemen/stories/yemeni-children-are-receiving-their-passport-life)

59 Division de la statistique des Nations Unies 2017.

60 Minority Rights Group International (MRG). 2017. documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G18/246/55/PDF/G1824655.pdf?OpenElement

est limitée.⁶¹ Il est particulièrement difficile de chiffrer avec exactitude le nombre de morts, et cette question risque d'être politisée pendant les conflits. En Afghanistan,⁶² en Irak⁶³ et en Syrie,⁶⁴ le débat se poursuit sur le nombre de décès attribuables aux interventions militaires impliquant des acteurs étatiques et non étatiques. L'incertitude quant au nombre de morts attise la méfiance réciproque qui règne entre les communautés et ne facilite pas le rétablissement de la confiance du public dans les institutions gouvernementales.

METTRE À PROFIT LES SYNERGIES ENTRE L'ACTION HUMANITAIRE ET L'ESEC

Il semblerait parfois que l'action humanitaire et les systèmes ESEC évoluent dans des univers différents. Les organismes internationaux et les ONG sont souvent les premiers à intervenir lorsqu'une crise éclate, que ce soit en raison d'une guerre, d'un conflit civil, d'une catastrophe ou de toute autre situation d'urgence. Leur mission est de porter immédiatement secours lorsque les mécanismes sociaux établis et les institutions étatiques sont devenus dysfonctionnels et que la confiance de la population envers le gouvernement a été érodée. En revanche, les services d'enregistrement des faits d'état civil sont plus efficaces dans des contextes socialement et politiquement stables, où l'enregistrement en temps voulu des faits d'état civil est considéré comme faisant partie intégrante d'une bonne gouvernance et d'une administration saine, et où le public fait largement confiance aux institutions étatiques.



Photo : Dominic Chavez / Banque mondiale

L'action humanitaire intervient lorsque ces services essentiels sont mis à mal, en particulier lors de conflits civils. Les interventions humanitaires visent à répondre aux besoins de base de la population tels que la survie, la santé, la nutrition et l'aide sociale et psychologique en temps de crise. Il est indispensable de délivrer aux personnes des certificats de naissance ou des certificats de réfugiés, ces documents permettant de déterminer les personnes admissibles à une aide. Les systèmes ESEC, d'autre part, sont essentiels pour définir l'identité légale d'une personne, de sa naissance à sa mort. Grâce à ces systèmes, une personne peut se prévaloir d'un vaste éventail de prestations et de droits socio-économiques et politiques tout au long de sa vie. Il est aussi possible d'établir des statistiques de l'état civil pour la population.

Au début d'une crise, les organismes de secours rassemblent des renseignements sur les décès survenus principalement à des fins d'orientation des programmes de santé et de défense.⁶⁵

61 Salahi, A. 2020b.

english.alaraby.co.uk/english/indepth/2020/1/28/how-many-people-have-died-in-syria-since-2011

62 Crawford, N.C. 2016. watson.brown.edu/costsofwar/files/cow/imce/papers/2015/War%20in%20Afghanistan%20and%20Pakistan%20UPDATE_FINAL.pdf

63 Fischer, H. 2010. fas.org/sgp/crs/mideast/R40824.pdf

64 McPherson, K. 2005. ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC554014/pdf/bmj33000550.pdf

65 Checchi, F. et Roberts, L. 2008. journals.plos.org/plosmedicine/article?id=10.1371/journal.pmed.0050146



Photo : Vincent Tremeau / Banque mondiale

La délivrance de documents administratifs et juridiques attestant le décès est souvent considérée comme étant moins prioritaire, même si ces documents peuvent être indispensables pour les membres survivants de la famille. Les efforts visant à recueillir des données sur la mortalité auprès de certains sous-groupes de population, tels que les enfants et les femmes en âge de procréer, risquent de créer des systèmes de données – souvent temporaires – qui fonctionnent en parallèle du système ESEC et qui ne permettent pas de délivrer à la population de preuves documentaires d'un décès.

En principe, les systèmes ponctuels de recensement des décès, tels que la surveillance de la mortalité, devraient avoir une base juridique afin de pouvoir éventuellement être intégrés dans le système ESEC local.⁶⁶ Même si les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil ont été affaiblis par le conflit, ils peuvent encore servir de base à la création d'archives des décès. Pour la

famille survivante, l'acte de décès est important pour des raisons juridiques et pour faire valoir certains droits fondés sur la filiation ou le mariage. La reconnaissance des décès par les dirigeants politiques peut aider à réparer les relations communautaires à l'issue du conflit.⁶⁷

Lorsque les ONG et les organismes internationaux s'engagent à apporter leur aide aux populations de réfugiés, ils doivent respecter les normes internationales qui reconnaissent la responsabilité des États de mettre à disposition des réfugiés et des personnes déplacées les documents d'état civil nécessaires.⁶⁸ Les Nations Unies insistent sur le fait que les pièces d'identité délivrées aux demandeurs d'asile et aux réfugiés doivent être équivalentes à celles émises à la population du pays d'accueil pour éviter toute discrimination. De plus, les naissances d'enfants réfugiés et les décès de réfugiés doivent être enregistrés dans le système d'enregistrement des faits d'état civil du pays d'accueil.

Bien que les enfants de réfugiés et de migrants dont la naissance a été enregistrée n'acquièrent pas nécessairement la nationalité, leur statut juridique est plus facilement reconnu, ce qui simplifiera le processus de demande de citoyenneté fondée sur la résidence.⁶⁹ En cas de décès, les organismes humanitaires doivent prendre des mesures pour que les membres survivants de la famille reçoivent les certificats de décès et des précisions sur les circonstances du décès, documents qui seront reconnus comme valides tant dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine, si la famille décide d'y retourner à la fin du conflit.

66 Bowden, S. et al. 2012. doi.org/10.1186/1752-1505-6-11

67 Genocide Archive of Rwanda. 2015. genocidearchiverwanda.org.rw/index.php/Category:Memorials

68 Nations Unies. 2020. unstats.un.org/legal-identity-agenda/documents/UNCT-Guidelines.pdf

69 Agence des Nations Unies pour les réfugiés. 2017.

Une meilleure collaboration entre les bureaux d'état civil, l'aide humanitaire et les systèmes de santé et de statistiques sera importante pour l'avenir, car tous les signes montrent que les conflits civils et les changements climatiques continueront d'entraîner la migration et le déplacement de plusieurs millions de personnes dans le monde. Les grands déplacements de population sont désormais endémiques en raison des échecs économiques, politiques et moraux. Pour relever ces défis, il faut changer notre vision des choses : reconnaître que les déplacements de population sont loin d'être un phénomène temporaire et privilégier des interventions à long terme pour assurer la stabilité et la protection des migrants et des habitants des pays d'accueil. Il sera essentiel de travailler avec les acteurs étatiques et non étatiques pour instaurer la confiance et favoriser des relations harmonieuses entre les personnes déplacées et les communautés locales.

L'enregistrement des faits d'état civil des populations réfugiées et migrantes est une question d'ordre moral et un droit fondamental de tout être humain, à savoir le droit d'être reconnu. Le droit d'être reconnu en tant que personne devant la loi est inscrit dans l'article 6 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans l'article 16 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.⁷⁰ La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles mentionne ce droit à l'article 24 : « Tout travailleur migrant et tout membre de sa famille a droit à la reconnaissance en tous lieux de leur personnalité juridique ». Le système d'enregistrement des faits d'état civil est l'instrument qui garantit la réalisation de ce droit.

METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES ESEC APRÈS LES CRISES

Les systèmes ESEC sont reconnus comme l'un des fondements de l'édification de structures étatiques efficaces, du maintien de la paix, et de l'assurance d'une saine gouvernance.⁷¹ Pourtant, les crises et les situations d'urgence, en particulier si elles sont liées à un conflit, détruisent souvent la base même sur laquelle reposent les systèmes ESEC fonctionnels : la confiance au sein de la société. Johan Galtung a décrit la confiance comme le « fondement de la coopération sociale et de la paix positive ». ⁷² La confiance est particulièrement importante lorsqu'il s'agit d'atteindre des groupes éloignés et marginalisés, qui souffrent souvent le plus pendant les conflits et les crises. Ils ont tendance à être absents du système ESEC national, ce qui conduit à une aggravation de l'isolement et provoque un sentiment d'abandon. L'absence de confiance peut se traduire par un affaiblissement de la légitimité des institutions gouvernementales et un renforcement de l'hostilité envers les interventions gouvernementales, y compris le système d'état civil, et inciter les gens à se soustraire aux exigences légales d'enregistrement des faits d'état civil ou même à s'y opposer violemment, comme ce fut le cas dans le nord-est du Brésil à la fin du XIXe siècle.⁷³

Dans les pays où, historiquement, le système ESEC a été utilisé pour exclure des groupes ethniques ou sociaux particuliers, il est particulièrement difficile de remettre sur pied des institutions administratives et des systèmes de gouvernance et ESEC qui ont été fragilisés par des conflits, des situations d'urgence et des crises. Dans l'Afrique du Sud de l'apartheid,

70 Invoquer les droits de l'homme. 2018. claiminghumanrights.org/person_before_law_definition.html?L=1

71 Brolan, C. E. et Gouda, H. 2017. doi.org/10.1093/medlaw/fwx021

72 Galtung, J. 1969. [jstor.org/stable/422690](https://www.jstor.org/stable/422690)

73 Loveman, M. 2006. doi.org/10.1017/S0010417507000394

par exemple, le système d'enregistrement des faits d'état civil était largement perçu comme un instrument d'exclusion et de domination de la majorité noire.⁷⁴ En 1991, l'une des premières mesures du gouvernement post-apartheid a été d'établir un lien de confiance avec la population, notamment en facilitant l'accès aux soins de santé, en octroyant des allocations familiales à l'enregistrement d'une naissance, en simplifiant les systèmes administratifs et en offrant des services d'enregistrement mobiles aux populations difficiles à atteindre.⁷⁵

Dans un portrait détaillé de la Sierra Leone, Wong soutient qu'écouter les demandes de la population et y répondre est le moyen le plus efficace de rétablir la confiance et la paix.⁷⁶ Être à l'écoute signifie notamment aider les familles à comprendre ce qui est arrivé à leurs proches disparus ou décédés et s'assurer que ces décès sont enregistrés et que les corps sont enterrés.^{77 78} Ces gestes peuvent s'avérer importants pour les personnes qui ont perdu un proche, et ce, même de nombreuses années après la survenue du drame. En plus de contribuer au deuil des survivants, ce processus est une illustration concrète de la volonté du gouvernement de favoriser la réconciliation nationale, la justice et l'équité partout au pays.

Après un conflit ou une crise, il est essentiel d'impliquer les acteurs de la société civile, y compris les chefs traditionnels, les groupes de femmes, les groupes de jeunes et les organisations religieuses dans le processus de reconstruction des systèmes ESEC. L'expérience acquise montre le rôle important que la société civile peut jouer dans le règlement des conflits en favorisant la réconciliation, le dialogue, la création de liens et la résolution des conflits.⁷⁹ Il est également essentiel d'associer les ONG, le secteur privé, les parlementaires et les acteurs non étatiques si l'on veut que la population fasse confiance aux systèmes ESEC et aux systèmes d'identité connexes.

Les organismes de développement et les ONG peuvent contribuer au processus de paix en apportant leur soutien aux représentants des différentes communautés et factions dans le cadre d'un processus de résolution des différends. Le but devrait être de prendre conscience collectivement du rôle de l'ESEC dans le maintien de la paix et la construction de l'État, ainsi que des avantages plus immédiats que présentent les documents juridiques pour les personnes, la vérification de l'identité d'une personne et la collecte de statistiques démographiques. Les administrations, les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants illégaux doivent collaborer entre eux et avec les gouvernements pour relever les défis de politiques et les défis institutionnels et recréer un climat de confiance mutuelle entre les populations et avec les élites politiques.

74 Fataar, R. 2020. reasonstobecheerful.world/south-africa-universal-birth-registration

75 Munk School of Global Affairs. 2013. munkschool.utoronto.ca/wp-content/uploads/2016/11/South-Africa-Reach-Report-compress.pdf

76 Wong, P. H. 2016. doi.org/10.1177/0022343316659334

77 Niksic, S. et Emric, E. 2020. washingtonpost.com/world/europe/25-years-on-srebrenica-dead-still-being-identified-buried/2020/07/09/16515280-c1b8-11ea-8908-68a2b9eae9e0_story.html

78 Bronwen, M. 2016. documents1.worldbank.org/curated/en/375811469772770030/pdf/Identification-in-the-Context-of-Forced-Displacement-Identification-for-Development-ID4D.pdf

79 van Tongeren, P. et al. 2005. rienner.com/title/People_Building_Peace_II_Successful_Stories_of_Civil_Society

Les interventions dans le secteur de la santé peuvent contribuer à compenser les effets négatifs des conflits et des situations d'urgence sur les structures administratives et de gouvernance, y compris le système ESEC. Toutefois, pour y parvenir, il faut mettre en place un mécanisme de coopération étroite et d'échange avec les autres acteurs de l'aide et du développement, dans tous les domaines, et avec les acteurs des différentes communautés.^{80 81} Dans le cadre de ces efforts, il est essentiel que les faits d'état civil des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées soient officiellement enregistrés et que ces populations reçoivent des pièces d'identité reconnues.⁸² Le maintien ou le rétablissement des systèmes ESEC exige l'établissement de liens efficaces couplés à de solides mécanismes de coordination de l'aide humanitaire, des investissements dans l'administration publique et un travail avec les communautés et la société civile. Les situations d'urgence peuvent également être l'occasion de renforcer les systèmes nationaux lorsqu'un État pérennise les investissements favorisant une meilleure dotation en ressources humaines, le renforcement des capacités et la révision des protocoles de travail, dans le but d'obtenir des résultats à plus long terme.

INITIATIVES INTERNATIONALES VISANT À SOUTENIR L'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL EN TEMPS DE CRISE

Comme il devient de plus en plus évident que les activités essentielles d'enregistrement des faits d'état civil doivent se poursuivre pendant les crises, certains pays et partenaires internationaux ont formulé des recommandations sur les stratégies et les actions à mener pour garantir l'enregistrement des faits d'état civil des populations prises dans une situation d'urgence ou de crise. Voici un résumé des principales recommandations :

- La Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique souligne la nécessité de mettre en place un enregistrement des faits d'état civil universel des naissances et des décès, privilégiant les populations difficiles à atteindre et marginalisées ainsi que des mesures spéciales pour enregistrer les populations actuellement non déclarées.⁸³
- En 2014, le Conseil des droits de l'homme a fait ressortir la priorité à accorder à l'enregistrement des naissances et au droit de chacun à la reconnaissance en tout lieu de sa personnalité juridique.⁸⁴

80 Erismann, S. et al. 2019. health-policy-systems.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12961-019-0420-7

81 Philips, M. et Derderian, K. 2015. doi.org/10.1186/s13031-015-0039-4

82 Cinquième Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil. 2019. apai-crvs.org/sites/default/files/public/CRVS-V-Importance%20of%20CRVS%20and%20ID%20Management%20for%20durable%20solutions%20for%20refugees.pdf#overlay-context=CR5

83 Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil (ESEC) tenue en Asie et dans le Pacifique. 2014. getinthepicture.org/sites/default/files/resources/Ministerial_Declaration.English.final__0_0.pdf

84 Nations Unies. 2014. undocs.org/fr/A/HRC/27/22

- Le Plan d'action mondial pour mettre fin à l'apatridie : 2014–2024 du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés donne des exemples de la façon dont les États, le Haut-Commissariat et d'autres intervenants se sont attaqués aux problèmes de l'apatridie dans de nombreux pays.⁸⁵
- Le plan de développement des investissements dans les systèmes d'état civil de la Banque mondiale (2015–2024) décrit les activités nécessaires à la généralisation de l'enregistrement des naissances, des décès, des mariages et autres faits d'état civil, dont les causes de décès, et l'accès à une preuve d'enregistrement légal pour toutes les personnes, d'ici 2030.⁸⁶
- En 2017, la quatrième Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil a attiré l'attention sur l'importance de l'enregistrement des enfants vulnérables, en particulier les enfants des rues, afin d'imposer un enregistrement obligatoire et en temps voulu de tous les enfants réfugiés à l'état civil, et d'inclure la nationalité et l'origine dans l'enregistrement des faits d'état civil des réfugiés.⁸⁷
- Le cadre du programme mondial de l'UNICEF sur les enfants en déplacement datant de 2017 comprend six « demandes en matière de politique » sur les migrations et les déplacements :⁸⁸
 - Protéger les enfants réfugiés et migrants contre l'exploitation et la violence;
 - Mettre fin à la détention des enfants qui demandent le statut de réfugié ou qui migrent;
 - Préserver l'unité des familles;
 - Permettre à tous les enfants réfugiés et migrants de continuer à apprendre et d'avoir accès à des services de santé et autres services de qualité;
 - Agir sur les causes profondes des afflux massifs de réfugiés et de migrants;
 - Promouvoir des mesures de lutte contre la xénophobie, la discrimination et la marginalisation dans les pays et les zones de transit et de destination.
- Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières adopté à l'occasion de la Conférence intergouvernementale de 2018 vise à relever les défis associés aux migrations actuelles et à renforcer la contribution des migrants et des migrations au développement durable.⁸⁹
- En 2019, la 72e Assemblée mondiale de la santé de l'Organisation mondiale de la Santé a approuvé un plan d'action mondial visant à améliorer la situation sanitaire des réfugiés et des migrants. Le plan d'action a pour objectif de s'occuper de la santé et du bien-être des réfugiés et des migrants et de leur offrir une couverture sanitaire universelle et le meilleur état de santé qu'il est possible d'atteindre.⁹⁰

85 Agence des Nations Unies pour les réfugiés. 2017.

86 Banque mondiale. 2014. [worldbank.org/en/topic/health/publication/global-civil-registration-vital-statistics-scaling-up-investment](https://www.worldbank.org/en/topic/health/publication/global-civil-registration-vital-statistics-scaling-up-investment)

87 Quatrième Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil. 2017. apai-crvs.org/sites/default/files/public/Nouakchott%20Declaration%20-%20Dec2017-English.pdf

88 UNICEF. 2017. [unicef.org/media/62986/file](https://www.unicef.org/media/62986/file)

89 Organisation internationale pour les migrations. 2016. iom.int/global-compact-migration

90 Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2019. apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA72/A72_25-fr.pdf

- La plateforme régionale pour les réfugiés et les migrants du Venezuela a été mise en place pour coordonner les interventions des gouvernements nationaux et régionaux, conformément au protocole de New York sur le statut des réfugiés et des migrants.⁹¹

EXEMPLES DE STRATÉGIES FACILITANT L'INSCRIPTION DANS LES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL DES POPULATIONS VULNÉRABLES

Prévenir la propagation de la COVID-19 chez les populations vulnérables

La pandémie de COVID-19 n'a pas épargné les populations vulnérables telles que les migrants sans papiers et les réfugiés. Les travailleurs migrants non enregistrés sont particulièrement exposés à l'infection en raison des conditions de vie surpeuplées et leur incapacité de prendre des mesures préventives. Il leur est souvent difficile de bénéficier de services sociaux et de santé. À Singapour, par exemple, après une première victoire dans la lutte contre la propagation de la COVID-19, le virus s'est de nouveau manifesté chez des milliers de travailleurs migrants vivant dans des logements surpeuplés.⁹² Les nouvelles données semblent indiquer que la deuxième vague en Europe a pris naissance dans les populations migrantes vulnérables en Espagne.⁹³ Certaines personnes soupçonnent ces éclosions d'être liées à celles



Photo : Salah Malkawi / PNUD

qui ont eu lieu dans les abattoirs en Europe; dans les deux cas, la main-d'œuvre est en grande partie composée de migrants non enregistrés n'ayant pas de contrats en bonne et due forme.⁹⁴ Ces exemples soulignent la vulnérabilité des travailleurs migrants, dont beaucoup, sans papiers, accèdent difficilement aux services de santé en raison de la bureaucratie et du désintérêt des administrateurs locaux.⁹⁵ Certains pays ont établi des stratégies pour protéger les populations vulnérables et ainsi ralentir la propagation de la COVID-19 dans l'ensemble de la population. Par exemple, le Portugal et l'Italie se sont efforcés de régulariser tous les migrants qui avaient déposé une demande de permis de séjour; l'objectif était de garantir le respect des droits des citoyens dans le pays pendant la pandémie.^{96 97}

91 Plateforme de coordination pour les réfugiés et les migrants du Venezuela. 2020.

r4v.info/en/situations/platform

92 Han, E. et al. 2020. [thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(20\)32007-9/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(20)32007-9/fulltext)

93 Ibid.

94 Ferrer, S. 2020. eldiario.es/sociedad/leccion-oculta-coronavirus-genoma-controlar-pandemia-hay-proteger-desfavorecidos_1_6377692.html

95 Linde, P. 2020.

elpais.com/sociedad/2020-09-23/me-dijeron-que-no-podian-hacerme-la-pcr-por-no-tener-papeles.html

96 Vargas, J. 2020.

publico.es/sociedad/regularizacion-migrantes-covid-19-espana-no-regularizar-migrantes-italia-portugal.html

97 République du Singapour. 2020. [gov.sg/article/tackling-transmissions-in-migrant-worker-clusters](https://www.gov.sg/article/tackling-transmissions-in-migrant-worker-clusters)

Améliorer les conditions de vie des réfugiés rohingyas

Les membres de la population rohingya du Myanmar subissent une discrimination persistante. Leur droit d'être enregistré, de voter ou de participer à la vie civique est limité.⁹⁸ À la suite des violentes attaques survenues en 2016 et 2017, plus d'un million de Rohingyas ont fui leurs foyers, la plupart ayant trouvé refuge au Bangladesh. Amnesty internationale a documenté les violations des droits de la personne à l'égard des populations rohingyas au Myanmar, notamment la non-reconnaissance de leur citoyenneté, le refus de délivrance d'une carte d'identité, l'extorsion et la taxation arbitraire pour l'enregistrement, et l'obligation d'obtenir une autorisation pour se marier.⁹⁹ Les Rohingyas qui vivent dans les camps de réfugiés du Bangladesh bénéficient de services de santé limités, n'ont pas de statut juridique et leurs déplacements sont soumis à des restrictions. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a fait part de ses inquiétudes concernant l'augmentation de la violence sexospécifique envers les femmes et les filles issues de la population rohingya du Myanmar non enregistrée.¹⁰⁰

Fruit d'un accord bilatéral, la délivrance de cartes d'identité pour l'enregistrement des réfugiés rohingyas au Bangladesh constitue un exemple de collaboration entre le Haut-Commissariat et le gouvernement du Bangladesh. Il est ainsi possible d'assurer une protection, de gérer l'identité et la délivrance de documents, de fournir une aide et de produire des statistiques démographiques de la population rohingya déplacée.¹⁰¹ Amnesty internationale a suggéré

au gouvernement du Myanmar de modifier ou d'abroger ses lois sur la citoyenneté pour qu'elles soient conformes aux normes internationales. L'organisation a également demandé à la communauté internationale de prendre des mesures pour que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dispose des ressources nécessaires à l'exécution de son mandat auprès des personnes devenues apatrides au Myanmar. Le Haut-Commissariat a demandé ce qui suit :

- la mise en place d'un mécanisme national de demande d'asile et d'une législation sur les réfugiés pour assurer un accès sans entrave aux personnes qui ont besoin d'une protection internationale sur le territoire du Bangladesh et garantir le respect absolu du principe de non-refoulement;¹⁰²
- l'adoption de mesures faisant en sorte toutes les femmes et les filles réfugiées et apatrides puissent bénéficier efficacement d'interventions qui s'attaquent aux causes profondes de la traite et de l'exploitation de la prostitution en régularisant le statut des Rohingyas non enregistrés;
- une meilleure application de la législation sur la nationalité afin que les enfants nés de parents bangladais et rohingyas, qui ont droit à la nationalité bangladaise, puissent réellement l'acquérir;
- une modification de la *Loi sur la citoyenneté* de 1951 pour permettre aux enfants nés de mères bangladaises avant le 31 décembre 2008 d'acquérir la citoyenneté bangladaise.

98 Parmar, P.K. et al. 2019. doi.org/10.1080/26410397.2019.1610275

99 Amnesty internationale. 2004. [amnesty.org/download/Documents/92000/asa160052004fr.pdf](https://www.amnesty.org/download/Documents/92000/asa160052004fr.pdf)

100 Agence des Nations Unies pour les réfugiés. 2007. [unhcr.org/46fa1af32.pdf](https://www.unhcr.org/46fa1af32.pdf)

101 ONU Info. 2018. news.un.org/en/story/2018/07/1014082

102 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. [ohchr.org/Documents/Issues/Migration/GlobalCompactMigration/ThePrincipleNon-RefoulementUnderInternationalHumanRightsLaw.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Migration/GlobalCompactMigration/ThePrincipleNon-RefoulementUnderInternationalHumanRightsLaw.pdf)

Le gouvernement du Bangladesh a élaboré des stratégies pour protéger la population rohingya dans le pays, notamment en adoptant une stratégie nationale sur les réfugiés birmans et les ressortissants birmans en situation irrégulière.

Identifier les migrants décédés

Les opérations menées par le Commissaire spécial italien sont un bon exemple de coordination nationale en faveur de l'identification et de l'enregistrement des migrants décédés au cours de leur périple migratoire dont le corps a été retrouvé.¹⁰³ Les efforts de coordination entre les acteurs publics et privés pertinents permettent de faire le lien entre les personnes disparues et les corps non identifiés. Pour y parvenir, il faut mettre constamment à jour la base de données nationale sur les personnes disparues et maintenir un contact régulier avec les familles des disparus. Au vu de son caractère centralisé et des rôles et compétences qui lui ont été confiés, l'autorité a le pouvoir de réduire le risque d'approches fragmentées de l'identification et du partage des renseignements et des données. Cette institution nationale ayant les moyens de procéder à des identifications et de demander de l'aide et des renseignements lorsque cela est nécessaire peut servir de point de référence aux familles, aux autorités étrangères et aux associations participant à la recherche.¹⁰⁴ La Commission coordonne également ses activités avec les institutions universitaires qui analysent les données et créent une base de données compilant les résultats des autopsies et des renseignements anthropologiques. Un rapport contenant les résultats de l'enquête médico-légale et anthropologique est ensuite envoyé

au bureau du procureur public de Catane. Les familles peuvent y avoir accès sur demande, pour une durée indéterminée.

Comme l'ont observé Frank Laczko et ses collègues, ces expériences ont fait ressortir :

« la nécessité pour les États européens de mettre en place des structures nationales centralisant les données post mortem et d'avoir accès aux données ante mortem provenant d'autres sources, notamment des États d'origine des migrants, d'autres États européens ou directement des familles. Cela exige la conception d'une architecture mondiale qui permettrait de recueillir des données ante et post mortem sur les migrants disparus auprès de sources diverses, notamment des autorités publiques et des familles, et de les conserver. La mise en correspondance des données ante et post mortem pourrait se faire soit au niveau national, soit par l'entremise d'une structure transnationale. »¹⁰⁵

CONCLUSIONS

La mort est inévitable, mais les circonstances et les causes de la mort ne le sont pas. Pour les personnes exposées à des situations de conflit, des crises et des catastrophes, le risque de décéder de manière précoce, brutale et invisible est élevé. S'attaquer aux causes complexes des crises et des situations d'urgence humanitaire demande du temps. En attendant, chaque décès doit être officiellement reconnu et recensé, afin qu'on puisse disposer du corps avec dignité

103 Robins, S. 2018. publications.iom.int/system/files/pdf/identification_of_missing_migrants.pdf

104 Romano, S. 2016. mediterraneanmissing.eu/wp-content/uploads/2015/10/Mediterranean-Missing-Italian-legal-memo.pdf

105 Organisation internationale pour les migrations. 2017. publications.iom.int/system/files/pdf/fatal_journeys_volume_3_part_1.pdf

et humanité et ainsi permettre aux membres survivants de la famille de garder une trace officielle de l'existence et de la disparition de leur proche.

L'enregistrement d'un décès ne sert pas que des visées instrumentales, comme l'attribution des responsabilités, bien que cela soit important; c'est aussi une activité essentielle qui reconnaît la valeur intrinsèque de chaque vie.¹⁰⁶ La consignation des principales caractéristiques de la personne décédée, au minimum son âge et son sexe, montre bien la nécessité de donner toute sa dignité à cette personne en essayant d'en savoir plus sur elle. Cela peut être particulièrement important dans les situations d'urgence et les catastrophes, lorsque les documents sur le défunt ne seront probablement pas disponibles.¹⁰⁷ Des systèmes ESEC fonctionnels, capables d'enregistrer les décès, de délivrer des documents aux familles survivantes et de conserver les archives sur le long terme sont essentiels pour remplir ces conditions.

Le document d'accompagnement dans cette série, « Créer des systèmes ESEC résistants : Leçons tirées de la pandémie de COVID-19 et autres situations d'urgence », définit un cadre pour des systèmes ESEC solides. Voici quelques-unes des caractéristiques :

- Fonctions essentielles (équité, financement, gouvernance et cadre juridique, ressources humaines, activités, suivi et évaluation);
- Compétences de base associées (intégrés, réactifs, agiles, efficaces, essentiels, inclusifs et robustes).

Guidés par ce cadre, les responsables nationaux seront davantage en mesure de faire face avec succès aux urgences et aux chocs futurs.

En 2005, l'ouragan Katrina a balayé le sud des États-Unis. En arrivant sur les lieux, les sauveteurs ont décrit « une zone de guerre ».¹⁰⁸ L'identification et le recensement de tous les morts et les circonstances entourant leur décès ont été extrêmement difficiles, malgré toutes les ressources dont dispose le pays le plus riche du monde et les conseils des centres américains de contrôle des maladies.¹⁰⁹ Dix ans plus tard, l'incertitude demeure quant au nombre total de décès,¹¹⁰ et aucune liste exhaustive des victimes de Katrina n'a été publiée par les autorités locales ou fédérales. Cette situation est regrettable. Comme l'a souligné le médecin-légiste en chef de la Louisiane, « je pense qu'il est important que tout le monde comprenne qu'il s'agit d'êtres humains... Nous traitons chaque individu comme une personne à part entière et avec toute la dignité qu'il mérite ». ¹¹¹ Tout décès, où qu'il se produise et quelles que soient les circonstances, mérite ce même respect.

**Carla AbouZahr, Laura Monzón Llamas,
Carmen Sant Fruchtmán et
Daniel Cobos Muñoz**

106 Fischhoff, B. et al. 2007. cmu.edu/epp/people/faculty/research/Fischhoff-Counting-Casualties-JRU.pdf

107 Centers for Disease Control and Prevention (CDC). 2017. cdc.gov/nceh/hsb/disaster/docs/DisasterDeathSceneToolkit508.pdf

108 Borger, J. 2005. theguardian.com/environment/2005/sep/01/usnews.naturaldisasters2

109 Centers for Disease Control and Prevention (CDC). 2005. cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/mm5435a5.htm

110 Bialik, C. 2015. fivethirtyeight.com/features/we-still-dont-know-how-many-people-died-because-of-katrina/

111 O'Neill, A. 2005. edition.cnn.com/2005/US/09/09/katrina.morgue/index.html

BIBLIOGRAPHIE

- Alami, A. 2020. 'It's a Joy for Me to Bury Them': A Quest to Honor Migrant Dead. *New York Times*, 28 août. [nytimes.com/2020/08/28/world/africa/morocco-bodies-migrants.html](https://www.nytimes.com/2020/08/28/world/africa/morocco-bodies-migrants.html)
- Amnistie Internationale. 2004. Myanmar, La minorité Rohingya : déni des droits fondamentaux. [amnesty.org/download/Documents/92000/asa160052004fr.pdf](https://www.amnesty.org/download/Documents/92000/asa160052004fr.pdf)
- APAI-CRVS. s.d. Civil Registration in Conflict and Emergency Situations. au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/33070-wd-civil_registration_in_conflict_and_emergency_situations_en.pdf
- Banque mondiale. 2014. Global Civil Registration and Vital Statistics Scaling Up Investment Plan 2015–2024. [worldbank.org/en/topic/health/publication/global-civil-registration-vital-statistics-scaling-up-investment](https://www.worldbank.org/en/topic/health/publication/global-civil-registration-vital-statistics-scaling-up-investment)
- Bialik, C. 2015. We Still Don't Know How Many People Died Because of Katrina. [fivethirtyeight.com/features/we-still-dont-know-how-many-people-died-because-of-katrina/](https://www.fivethirtyeight.com/features/we-still-dont-know-how-many-people-died-because-of-katrina/)
- Border Angels. About Us. borderangels.org/about-us.html
- Borger, J. 2005. It's like a war zone here. There was shooting and looting. *The Guardian*. [theguardian.com/environment/2005/sep/01/usnews.naturaldisasters2](https://www.theguardian.com/environment/2005/sep/01/usnews.naturaldisasters2)
- Bowden, S. et al. 2012. Implementation and utilisation of community-based mortality surveillance: a case study from Chad. *Conflict and Health*, vol. 6, n° 11. doi.org/10.1186/1752-1505-6-11
- Brolan, C.E. et Gouda, H. 2017. Civil Registration and Vital Statistics, Emergencies, and International Law: Understanding the Intersection. *Medical Law Review*, vol. 25, n° 2. p. 314-39. doi.org/10.1093/medlaw/fwx021
- Centers for Disease Control and Prevention (CDC). 2005. Hurricane Katrina Response and Guidance for Health-Care Providers, Relief Workers, and Shelter Operators. [cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/mm5435a5.htm](https://www.cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/mm5435a5.htm)
- Centers for Disease Control and Prevention (CDC). 2017. Death Scene Investigation After Natural Disaster or Other Weather-Related Events: A Toolkit. première édition. [cdc.gov/nceh/hsb/disaster/docs/DisasterDeathSceneToolkit508.pdf](https://www.cdc.gov/nceh/hsb/disaster/docs/DisasterDeathSceneToolkit508.pdf)
- Checchi, F. et Roberts, L. 2008. Documenting Mortality in Crises: What Keeps Us from Doing Better? *PLOS Medicine*, vol. 5, n° 7, e146. doi.org/10.1371/journal.pmed.0050146
- Claiming Human Rights. 2018. Guide to International Procedures Available in Cases of Human Rights Violations in Africa. claiminghumanrights.org/person_before_law_definition.html
- Colibri Center for Human Rights. 2020. colibricenter.org/
- Coordination Platform for Refugees and Migrants from Venezuela. 2020. r4v.info/en/situations/platform
- Crawford, N.C. 2016. Update on the Human Costs of War for Afghanistan and Pakistan, 2001 to mid-2016. Providence (RI), Watson Institute, Brown University, 29 juillet. [watson.brown.edu/costsofwar/files/cow/imce/papers/2015/War%20in%20Afghanistan%20and%20Pakistan%20UPDATE_FINAL.pdf](https://www.watson.brown.edu/costsofwar/files/cow/imce/papers/2015/War%20in%20Afghanistan%20and%20Pakistan%20UPDATE_FINAL.pdf)

De Schrijver, L. et al. 2018. Prevalence of Sexual Violence in Migrants, Applicants for International Protection, and Refugees in Europe: A Critical Interpretive Synthesis of the Evidence. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 15, n° 9, p. 1979. doi.org/10.3390/ijerph15091979

Department of Health and Human Services et al. 2003. Medical Examiners' and Coroners' Handbook on Death Registration and Fetal Death Reporting. [cdc.gov/nchs/data/misc/hb_me.pdf](https://www.cdc.gov/nchs/data/misc/hb_me.pdf)

Division de la statistique des Nations Unies. 2017. Coverage of birth and death registration. unstats.un.org/unsd/demographic-social/crvs/#coverage

Dixon, L. 2020. Meet the Woman Who Buries Forgotten Migrants from Venezuela. *The World*, 5 février. [pri.org/stories/2020-02-05/meet-woman-who-buries-forgotten-migrants-venezuela](https://www.pri.org/stories/2020-02-05/meet-woman-who-buries-forgotten-migrants-venezuela)

Erismann, S. et al. 2019. Addressing fragility through community-based health programmes: insights from two qualitative case study evaluations in South Sudan and Haiti. *Health Research Policy and Systems*, vol. 17, n° 20. doi.org/10.1186/s12961-019-0420-7

Fataar, R. 2020. How South Africa Ended Its Secret Births, Reasons to be Cheerful. [reasonstobecheerful.world/south-africa-universal-birth-registration](https://www.reasonstobecheerful.world/south-africa-universal-birth-registration)

Ferrer, S. 2020. La lección que oculta el coronavirus en su genoma: para controlar la pandemia hay que proteger a los desfavorecidos. *elDiario.es*, 1^{er} novembre. eldiario.es/sociedad/leccion-oculta-coronavirus-genoma-controlar-pandemia-hay-proteger-desfavorecidos_1_6377692.html

Fifth Conference of African Ministers Responsible for Civil Registration. 2019. Importance of civil registration and vital statistics and identity management for durable solutions for refugees, internally displaced persons and returnees. apai-crvs.org/sites/default/files/public/CRVS-V-FR-Importance%20of%20CRVS%20and%20ID%20Management%20for%20durable%20solutions%20for%20refugees.pdf#overlay-context=CR5

Fischer, H. 2010. Iraq Casualties: U.S. Military Forces and Iraqi Civilians, Police, and Security Forces, Congressional Research Service. fas.org/sgp/crs/mideast/R40824.pdf

Fischhoff, B. et al. 2007. Counting casualties: A framework for respectful, useful records. cmu.edu/epp/people/faculty/research/Fischhoff-Counting-Casualties-JRU.pdf

Fortress Europe. 2016. fortresseurope.blogspot.com

Fourth Conference of African Ministers Responsible for Civil Registration. 2017. apai-crvs.org/sites/default/files/public/Nouakchott%20Declaration%20-%20Dec2017-English.pdf

Galtung, J. 1969. Violence, Peace, and Peace Research. *Journal of Peace Research*, vol. 6, n° 3, p. 167-91. [jstor.org/stable/422690](https://www.jstor.org/stable/422690)

Genocide Archive of Rwanda. 2015. genocidearchiverwanda.org.rw/index.php/Category:Memorials

Greek Forum of Refugees. 2018. The Mytilini Declaration: Declaration for the Dignified Treatment of all Missing and Deceased Persons and their Families as a Consequence of Migrant Journeys. refugees.gr/the-mytilini-declaration-declaration-for-the-dignified-treatment-of-all-missing-and-deceased-persons-and-their-families-as-a-consequence-of-migrant-journeys

Han, E. et al. 2020. Lessons learnt from easing COVID-19 restrictions: an analysis of countries and regions in Asia Pacific and Europe. *The Lancet*, vol. 396, n° 10261, p. 1525-34. [thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(20\)32007-9/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(20)32007-9/fulltext)

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). 2007. Bangladesh: Analysis of Gaps in the Protection of Rohingya Refugees. [unhcr.org/46fa1af32.pdf](https://www.unhcr.org/46fa1af32.pdf)

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). 2017. Ensuring birth registration for the prevention of statelessness. [unhcr.org/ke/wp-content/uploads/sites/2/2017/11/Good-Practices-Paper-on-Ensuring-Birth-Registration-for-the-Prevention-of-Statelessness.pdf](https://www.unhcr.org/ke/wp-content/uploads/sites/2/2017/11/Good-Practices-Paper-on-Ensuring-Birth-Registration-for-the-Prevention-of-Statelessness.pdf)

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). 2019a. Figures at a Glance. [unhcr.org/figures-at-a-glance.html](https://www.unhcr.org/figures-at-a-glance.html)

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). 2019b. Internally Displaced People. [unhcr.org/internally-displaced-people.html](https://www.unhcr.org/internally-displaced-people.html)

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). 2019c. COI Note on the Treatment of Women with Children Born out of Wedlock in Syria. [refworld.org/pdfid/5db174a44.pdf](https://www.refworld.org/pdfid/5db174a44.pdf)

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). 2020. Internally Displaced People – Syria. [unhcr.org/sy/internally-displaced-people](https://www.unhcr.org/sy/internally-displaced-people)

Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. s.d. The principle of non-refoulement under international human rights law. [ohchr.org/Documents/Issues/Migration/GlobalCompactMigration/ThePrincipleNon-RefoulementUnderInternationalHumanRightsLaw.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Migration/GlobalCompactMigration/ThePrincipleNon-RefoulementUnderInternationalHumanRightsLaw.pdf)

Hodcroft, E.B. et al. 2020. Emergence and spread of a SARS-CoV-2 variant through Europe in the summer of 2020. *medRxiv*. doi.org/10.1101/2020.10.25.20219063

Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC). 2020. Global Report on Internal Displacement. [internal-displacement.org/sites/default/files/publications/documents/2020-IDMC-GRID.pdf](https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/publications/documents/2020-IDMC-GRID.pdf)

International Commission on Missing Persons (ICMP). 2020a. ICMP DG on International Day of the Disappeared: End the Double Standard! [icmp.int/press-releases/icmp-dg-on-international-day-of-the-disappeared-end-the-double-standard/](https://www.icmp.int/press-releases/icmp-dg-on-international-day-of-the-disappeared-end-the-double-standard/)

International Commission on Missing Persons (ICMP). 2020b. What we do. [icmp.int/what-we-do/](https://www.icmp.int/what-we-do/)

International Human Rights Clinic et al. 2015. Registering rights: Syrian refugees and the documentation of births, marriages, and deaths in Jordan. hrp.law.harvard.edu/wp-content/uploads/2015/11/Registering-rights-report-NRC-IHRC-October20151.pdf

Junquera, N. 2019. Valley of the Fallen: The Fight to Recover Remains from 'Spain's Largest Mass Grave. *El País*, 25 septembre.

King, A. 2019. 'No Olvidado': These Americans Find and Bury Missing Migrants: A Three-part Documentary about Death and Dignity on the US-Mexico Border. CNN. [edition.cnn.com/interactive/2019/12/us/no-olvidado-missing-migrants-border](https://www.edition.cnn.com/interactive/2019/12/us/no-olvidado-missing-migrants-border)

Linde, P. 2020. Me dijeron que no podían hacerme la PCR por no tener papeles. *El País*. 24 septembre. [elpais.com/sociedad/2020-09-23/me-dijeron-que-no-podian-hacerme-la-pcr-por-no-tener-papeles.html](https://www.elpais.com/sociedad/2020-09-23/me-dijeron-que-no-podian-hacerme-la-pcr-por-no-tener-papeles.html)

- Loveman, M. 2006. Blinded Like a State: The Revolt against Civil Registration in Nineteenth-Century Brazil. *Comparative Studies in Society and History*, vol. 49, n° 1. doi.org/10.1017/S0010417507000394
- Manby, B. 2016. Identification in the Context of Forced Displacement. Identification for Development (ID4D). Banque mondiale. documents1.worldbank.org/curated/en/375811469772770030/pdf/Identification-in-the-Context-of-Forced-Displacement-Identification-for-Development-ID4D.pdf
- Mandhai, S. 2016. Burying Refugees Who Die in the Calais 'Jungle'. *Al Jazeera*, 6 avril. aljazeera.com/features/2016/4/6/burying-refugees-who-die-in-the-calais-jungle
- McPherson, K. 2005. Counting the Dead in Iraq. *British Medical Journal*, vol. 330, p. 551-52. ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC554014/pdf/bmj33000550.pdf
- Ministerial Conference on Civil Registration and Vital Statistics (CRVS) in Asia and the Pacific. 2014. getinthepicture.org/sites/default/files/resources/Ministerial.Declaration.English.final__0_0.pdf
- Minority Rights Group International (MRG). 2017. OHCHR report on best practices on birth registration, particularly for those children most at risk. [documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G18/246/55/PDF/G1824655.pdf? OpenElement](https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G18/246/55/PDF/G1824655.pdf?OpenElement)
- Missing Migrants. 2020. missingmigrants.iom.int
- Missing Migrants. Methodology. 2020. missingmigrants.iom.int/methodology
- Munk School of Global Affairs. 2013. Reaching the Hard to Reach: A Case Study of Birth Registration in South Africa. Université de Toronto. munkschool.utoronto.ca/wp-content/uploads/2016/11/South-Africa-Reach-Report-compress.pdf
- Nations Unies. 2000. Protocol Against the Smuggling of Migrants By Land, Sea and Air, Supplementing The United Nations Convention Against Transnational Organized Crime. unodc.org/documents/southeastasiaandpacific/2011/04/som-indonesia/convention_smug_eng.pdf
- Nations Unies. 2009. Technical Report on the Status of Civil Registration and Vital Statistics in ESCWA Region. ESA/STAT/2009/9, 30 mars. unstats.un.org/unsd/demographic/CRVS/Technical%20report%20ESCWA%20Final.pdf
- Nations Unies. 2010. Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-16&chapter=4&clang=_fr
- Nations Unies. 2014. Birth registration and the right of everyone to recognition everywhere as a person before the law. [ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session27/_layouts/15/WopiFrame.aspx? sourcedoc=/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session27/Documents/A_HRC_27_22_ENG.doc&action=default&DefaultItemOpen=1](https://ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session27/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session27/Documents/A_HRC_27_22_ENG.doc&action=default&DefaultItemOpen=1)
- Nations Unies. 2017. Unlawful Death of Refugees and Migrants: Report of the Special Rapporteur of the Human Rights Council on extrajudicial, summary or arbitrary executions. *International Journal of Refugee Law*, vol. 29, n° 4, p. 668-695. doi.org/10.1093/ijrl/eey002
- Nations Unies. 2020. Implementation of the United Nations Legal Identity Agenda: United Nations Country Team Operational Guidelines. unstats.un.org/legal-identity-agenda/documents/UNCT-Guidelines.pdf

Niksic, S. et Emric, E. 2020. 25 years on, Srebrenica dead still being identified, buried. *Washington Post*. [washingtonpost.com/world/europe/25-years-on-srebrenica-dead-still-being-identified-buried/2020/07/09/16515280-c1b8-11ea-8908-68a2b9eaegeo_story.html](https://www.washingtonpost.com/world/europe/25-years-on-srebrenica-dead-still-being-identified-buried/2020/07/09/16515280-c1b8-11ea-8908-68a2b9eaegeo_story.html)

Norwegian Refugee Council. 2018. Briefing Note: Birth and death registration for residents of non-government controlled areas of eastern Ukraine.

nrc.no/globalassets/pdf/briefing-notes/ukraine/briefing-note_civil-registration.pdf

O'Neill, A. 2005. Identifying victims a grueling task: Every corpse gets a number, not all will get a name. CNN. [cnn.com/2005/US/09/09/katrina.morgue/index.html](https://www.cnn.com/2005/US/09/09/katrina.morgue/index.html)

ONU Info. 2018. New identity cards deliver recognition and protection for Rohingya refugees in Bangladesh. news.un.org/en/story/2018/07/1014082

Organisation internationale pour les migrations. 2014. Fatal Journeys: Tracking Lives Lost during Migration. iom.int/files/live/sites/iom/files/pbn/docs/Fatal-Journeys-Tracking-Lives-Lost-during-Migration-2014.pdf

Organisation internationale pour les migrations. 2016. The Global Compact for Migration. iom.int/global-compact-migration

Organisation internationale pour les migrations. 2017. Fatal Journeys, Volume 3, Part 1. Improving Data on Missing Migrants. reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/fatal_journeys_volume_3_part_1.pdf

Organisation internationale pour les migrations. 2018. Global Migration Indicators. publications.iom.int/system/files/pdf/global_migration_indicators_2018.pdf

Organisation internationale pour les migrations. 2019a. État de la migration dans le monde 2020. publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2020_fr.pdf

Organisation internationale pour les migrations. 2019b. Périples mortels, Volume 4 : Enfants migrants portés disparus. publications.iom.int/fr/books/periples-mortels-volume-4-enfants-migrants-portes-disparus

Organisation internationale pour les migrations. 2020. Termes clés de la migration. iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2019. Promotion de la santé des réfugiés et des migrants. apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA72/A72_25-fr.pdf

Organisation mondiale de la Santé (OMS) et UNICEF. 2021. Health Sector Contributions towards Improving the Civil Registration of Births and Deaths in Low-income Countries: Guidance for Health Sector Managers, Civil Registrars and Development Partners. (À paraître).

Our World in Data. 2017a. Refugee population by country or territory of origin. ourworldindata.org/grapher/refugee-population-by-country-or-territory-of-origin

Our World in Data. 2017b. Refugees by country of refuge. ourworldindata.org/search?q=refugees+by+country+of+++refugee

Parmar, P.K. et al. 2019. Mortality in Rohingya refugee camps in Bangladesh: historical, social, and political context. *Sexual and Reproductive Health Matters*, vol. 27, n° 2, p. 39-49.

doi.org/10.1080/26410397.2019.1610275

Philips, M. et Derderian, K. 2015. Health in the service of state-building in fragile and conflict affected contexts: an additional challenge in the medical-humanitarian environment. *Conflict and Health*, vol. 9, n° 13. doi.org/10.1186/s13031-015-0039-4

Portail opérationnel (données). Mediterranean. 2020. data2.unhcr.org/fr/situations/mediterranean

Portail opérationnel (données). Syria. 2020. data2.unhcr.org/fr/situations/syria

Portail sur les données migratoires. 2019. Flux migratoires internationaux.

migrationdataportal.org/fr/themes/flux-migratoires-internationaux

Portail sur les données migratoires. 2020. Décès et disparitions de migrants.

migrationdataportal.org/fr/themes/deces-et-disparitions-de-migrants

Powell, N.P. 1980. Right to Death Registration: Human Rights and Registration of Vital Events. International Institute for Vital Registration and Statistics, Bethesda (Maryland), États-Unis.

cdc.gov/nchs/data/isp/007_human_rights_and_registration_of_vital_events.pdf

Gayoom, F. 2014. Women and Armed Conflict: Widows in Kashmir. *International Journal of Sociology and Anthropology*, vol. 6, n° 5, p. 161-68. doi.org/10.5897/IJSA2013.0512

République du Singapour. 2020. Extrait du discours du Premier ministre Lee à la nation le 21 avril.

gov.sg/article/tackling-transmissions-in-migrant-worker-clusters

Robins, S. 2018. Analysis of Best Practices on the Identification of Missing Migrants: Implications for the Central Mediterranean, Genève, IOM – Global Migration Data Analysis Centre.

publications.iom.int/system/files/pdf/identification_of_missing_migrants.pdf

Romano, S. 2016. The Italian Legal Framework for the Management of Missing Persons and Unidentified Bodies, and the Rights of the Relatives. Mediterranean Missing. City University, Londres, IOM, The University of York. mediterraneanmissing.eu/wp-content/uploads/2015/10/Mediterranean-Missing-Italian-legal-memo.pdf

Salahi, A. 2020a. Human rights group documents forced disappearance of over 98,000 Syrians. *The New Arab*, 4 septembre. english.alaraby.co.uk/english/news/2019/9/4/human-rights-group-documents-forced-disappearance-of-98-000-syrians

Salahi, A. 2020b. Will we ever really know how many people have died in Syria since 2011? *The New Arab*, 28 janvier. english.alaraby.co.uk/english/indepth/2020/1/28/how-many-people-have-died-in-syria-since-2011

Singleton, A. et al. 2017. Measuring Unsafe Migration: The Challenge of Collecting Accurate Data on Migrant Fatalities. *Migration Policy Practice*, vol. VII, n° 2, p. 4-9.

Spiegel, P. B. 2002. The Accuracy of Mortality Reporting in Displaced Persons Camps During the Post-emergency Phase. *Disasters*, vol. 25, n° 2, p. 172-80. doi.org/10.1111/1467-7717.00169

Syrian Network for Human Rights (SNHR). 2018. No Less than 95,000 Forcibly-Disappeared Persons in Syria since March 2011. sn4hr.org/wp-content/pdf/english/A_tunnel_without_end_en.pdf

Syrian Network for Human Rights (SNHR). 2019. At Least 98,000 Forcibly Disappeared Persons in Syria Since March 2011. sn4hr.org/wp-content/pdf/english/At_least_98000_have_been_forcibly_disappeared_in_Syria_since_March_2011_en.pdf

U.S. Government Accountability Office. 2006. Darfur Crisis: Death Estimates Demonstrates Severity of Crisis, but Their Accuracy and Credibility Could Be Enhanced. GAO-07-24. [gao.gov/cgi-bin/getrpt? GAO-07-24](https://gao.gov/cgi-bin/getrpt?GAO-07-24)

UNICEF. 2017. Global Programme Framework on Children on the Move. unicef.org/media/62986/file

UNICEF. 2018. Yemeni children are receiving their passport for life. unicef.org/yemen/stories/yemeni-children-are-receiving-their-passport-life

van Tongeren, P. et al. 2005. *People Building Peace II: Successful Stories of Civil Society*. Boulder (CO), Lynne Rienner Publishers. rienner.com/title/People_Building_Peace_II_Successful_Stories_of_Civil_Society

Vargas, J. 2020. ¿Por qué España no puede regularizar migrantes como Italia o Portugal? *Público*, 20 mai. publico.es/sociedad/regularizacion-migrantes-covid-19-espana-no-regularizar-migrantes-italia-portugal.html.

Vega, C.M. 2005. As Bodies Recovered, Reporters Are Told 'No Photos, No Stories'. *San Francisco Chronicle*. sfgate.com/news/article/As-bodies-recovered-reporters-are-told-no-2609387.php

Wikipedia. 2019. Essex Lorry Deaths. en.wikipedia.org/wiki/Essex_lorry_deaths#References

Wong, P-H. 2016. How can political trust be built after civil wars? Evidence from post-conflict Sierra Leone. *Journal of Peace Research*, vol. 53, n° 6, p. 772-85. doi.org/10.1177/0022343316659334

Zahra, T. 2009. Lost Children: Displacement, Family, and Nation in Postwar Europe. *The Journal of Modern History*, vol. 81, n° 1, p. 45-86. doi.org/10.1086/593155

ANNEXE A : ORGANISMES PARTICIPANT AU RECENSEMENT DES DÉCÈS PARMIS LES PERSONNES DÉPLACÉES

Région	Nom de l'organisme/institution	Inclus dans le décompte	Zone couverte	Période		Fréquence	Sources
				Début	Fin		
Monde	Comité international de la Croix-Rouge (CICR), personnes portées disparues	Personnes décédées et portées disparues à la suite d'un conflit armé ou d'une situation de violence interne; ne concerne pas spécifiquement les migrants.	Monde	1870	En cours	Enregistre chaque incident découvert. Données disponibles sur demande.	Les familles, les témoins directs, les autorités gouvernementales et toute autre source pouvant aider à identifier, à suivre, à signaler les personnes disparues et à les réunir avec leurs familles.
Europe/Méditerranée	UNITED for Intercultural Action	Décès survenant sur le trajet et imputables directement ou indirectement aux politiques d'immigration une fois arrivés à destination. Il s'agit notamment des personnes dont les corps sont retrouvés et de celles qui sont portées disparues et présumées mortes.	Frontières européennes (extérieures et intérieures), Méditerranée, Afrique du Nord, Mayotte	1 ^{er} janvier 1993	En cours	Signale chaque incident découvert.	Les données sont généralement recueillies auprès des médias, dans le cadre de recherches indépendantes; renseignements donnés par les 550 organisations du réseau dans 48 pays, et par des spécialistes, des journalistes et des chercheurs locaux.
Europe/Méditerranée	Fortress Europe	Toutes les personnes qui décèdent en essayant d'entrer en Europe. Il s'agit, par exemple, des personnes qui perdent la vie en traversant la Méditerranée et de celles qui décèdent en Afrique et qui sont présumées être en route vers l'Europe.	Frontières européennes, Méditerranée, Afrique du Nord, Mayotte	1 ^{er} novembre 1988	En cours	Signale chaque incident découvert.	Rapports des médias.

ANNEXE A : ORGANISMES PARTICIPANT AU RECENSEMENT DES DÉCÈS PARMIS LES PERSONNES DÉPLACÉES (SUITE)

Région	Nom de l'organisme/institution	Inclus dans le décompte	Zone couverte	Période		Fréquence	Sources
				Début	Fin		
Europe/Méditerranée	Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía (ADPHA)	Décès survenant sur le trajet et imputables directement ou indirectement aux politiques d'immigration une fois arrivés à destination. Il s'agit notamment des personnes dont les corps sont retrouvés et de celles qui sont portées disparues et présumées mortes.	Frontière méridionale de l'Espagne; détroit de Gibraltar	1997	En cours	Rapport annuel	Surveille et vérifie les données recueillies auprès des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des médias et dans le cadre d'entrevues.
Europe/Méditerranée	Commissaire spécial italien pour les personnes portées disparues	Personnes disparues dont on pense qu'elles sont mortes en mer ou sur terre; ne se concentre pas spécifiquement sur les migrants.	Italie (frontières extérieures et intérieures du pays)	31 janvier 2008	En cours	Mise à jour périodique de chaque incident vérifié découvert dans le registre national en ligne; rapports semestriels et annuels.	Entités publiques et privées : médias, organisations non gouvernementales et organismes des gouvernements locaux.
Europe/Méditerranée	The Migrant Files	Décès survenant sur le trajet et imputables directement ou indirectement aux politiques d'immigration une fois arrivés à destination. Il s'agit notamment des personnes dont les corps sont retrouvés et de celles qui sont portées disparues et présumées mortes.	Frontières européennes (extérieures et intérieures), Méditerranée, Afrique du Nord, Mayotte	1er janvier 2000	En cours	Signale chaque incident découvert.	Combine les données de UNITED, Fortress Europe et PULS.

Source : Organisation internationale pour les migrations, Fatal Journeys: Tracking Lives Lost during Migration. publications.iom.int/books/fatal-journeys-tracking-lives-lost-during-migration



LE CENTRE D'EXCELLENCE
sur les systèmes ESEC

CENTRE OF EXCELLENCE
for CRVS Systems

www.systemesESEC.ca



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada



IDRC • CRDI

International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international

Nous Soutenons le



**MÉCANISME DE
FINANCEMENT
MONDIAL**

Canada